

COLLECTIVITÉS DYNAMIQUES DE SURREY, C.-B.

PROJET DISPARITÉ ENTRE LES SEXES ET PAUVRETÉ

Préparé par : Louise Hara et Colleen Reid

Un projet de

COLLECTIVITÉS
dynamiques

Financé par



Condition féminine Status of Women
Canada Canada

Janvier 2004

REMERCIEMENTS

Ce projet n'aurait pas été possible sans la vision et le leadership de Collectivités dynamiques et d'Eric Leviten-Reid de *Caledon Institute of Social Policy*, ni sans le soutien financier de Condition féminine Canada. Nous devons aussi remercier les bénévoles de la collectivité qui ont si courageusement raconté leur histoire, de même que les intervenants et intervenantes communautaires qui ont consacré à ce projet leur temps, leur énergie et leur expertise. Nous avons notamment une dette de reconnaissance envers Susan Keeping dont la solide vision a permis de maintenir ce projet sur ses rails, même lorsque les obstacles semblaient infranchissables. Nous devons aussi remercier *United Way/Centraide of the Lower Mainland* qui a géré le contrat, *Newton Advocacy Group Society* qui a servi de base d'opérations et Louise Hara qui a coordonné les activités du groupe de travail pour qui elle a préparé le rapport complet.

Voici la liste des parrains et des partenaires de Collectivités dynamiques de Surrey, C.-B. :



Pour obtenir plus de renseignements sur Collectivités dynamiques de Surrey, veuillez communiquer avec:

Annie McKittrick
Téléphone : (604) 585-7666
Télécopie : (604) 583-8848
Courriel : vibrantsurrey@paralynx.com

TABLE DES MATIÈRES

Aperçu du projet	5
• Notre expérience	
• Composition du groupe de travail	
• Ce que nous avons appris	
i. Rencontre face-à-face	
ii. Recherche locale	
iii. Groupes de discussion et interviews	
iv. Atelier local sur la disparité entre les sexes et la pauvreté	
v. Documentation et ressources	
vi. Structure et processus locaux et groupe de travail national	
vii. Intégration du prisme de la sexospécificité	
viii. Partenariats et collaborations futures	
Ce que nous ferions autrement	
Recherche locale	14
À propos de Surrey	
Quelques changements au chapitre de l'emploi et du filet de sécurité social	
Groupes de discussion et interviews	19
Méthodes de recherche	
Confidentialité et protection de la vie privée	
Comment les personnes peuvent devenir invisibles	
Résultats de la recherche	
Résumé de l'atelier	29
Changements survenus au chapitre de l'emploi et des programmes sociaux?	
Comment ces changements sont-ils vécus (dans la collectivité, à la maison et dans les milieux de travail)?	
Comment ces changements sont-ils vécus différemment par les hommes et les femmes?	
Causes fondamentales	
Germes d'espoir ou possibilités d'action	
Tête, cœur, mains et pieds	

Évaluations de l'atelier	37
Grille d'analyse de la pauvreté pour la Ville de Surrey	41
Difficultés rencontrées pour la collecte de données	
Bâtir une grille reflétant la sexospécificité	
Une faille dans le portrait présenté par la grille	
Sources des données de la grille d'analyse de la pauvreté	
Annexes	49
1 – Membres du groupe de travail	
2 – Bibliographie	
3 – Glossaire	
4 – Guide d'aide à l'emploi et au revenu de la C.-B. (BC Employment and Assistance Manual)	
5 – Tout savoir sur la pauvreté à Surrey (invitation à l'atelier)	
6 – Tout savoir sur la pauvreté à Surrey (circulaire)	
7 – Formulaire d'inscription à l'atelier sur le projet Disparité entre les sexes et pauvreté	
8 – Scénarios de jeux de rôles (documentation remise à l'atelier)	
9 – Bingo de la solidarité (documentation remise à l'atelier)	
10 – L'ordre du pouvoir à Surrey (documentation remise à l'atelier)	
11 – Analyse des statistiques sur la disparité entre les sexes et la pauvreté à Surrey, C.-B.	

APERÇU DU PROJET

Notre expérience

Le projet « Collectivités dynamiques de Surrey » (CDS), un comité mobilisateur mis sur pied dans le cadre d'une initiative pancanadienne d'apprentissage sur les initiatives communautaires intégrées de réduction de pauvreté, connue elle aussi sous le nom de Collectivités dynamiques, a été invité par les parrains de l'initiative nationale à participer à une étude pancanadienne dont le but était de mieux comprendre le phénomène de la pauvreté en l'examinant à travers le prisme de l'analyse comparative entre les sexes¹. Les membres du comité mobilisateur ont pris part à des téléconférences où fut discuté avec Eric Leviten-Reid de *Caledon Institute of Social Policy* un projet tant local que national d'analyse sexospécifique de la pauvreté. Ce projet a été conçu en partenariat avec *Tamarack – An Institute for Community Engagement*. Ces deux instituts sont, avec la Fondation de la famille J. W. McConnell, les parrains de l'initiative Collectivités dynamiques.

La recommandation d'engager deux membres pour ce projet a été acceptée en juin 2003 par le comité mobilisateur de Collectivités dynamiques de Surrey. *Newton Advocacy Group Society*, un groupe de pression local qui défend les droits des pauvres et apporte son soutien aux programmes pour le renforcement de l'autonomie des femmes, s'est joint à *Surrey Social Futures*, un organisme de planification sociale et de développement communautaire, pour participer à la rencontre nationale qui s'est tenue à Guelph en septembre 2003 sur le projet Disparité entre les sexes et pauvreté. Ces deux groupes ont aussi agi à titre d'animateurs auprès du groupe de travail coordonnant à l'échelle locale le projet Disparité entre les sexes et pauvreté.

La participation à ce projet présentait plusieurs points d'intérêt pour le comité directeur de CDS :

- Contribution à la collecte de données sur la pauvreté qui soient actuelles et sexospécifiques;
- Tisser des liens et partager des ressources avec des groupes et des personnes à travers le Canada, entre les collectivités et localement;
- Travailler en collaboration et établir des relations avec divers groupes et avoir accès à des outils pour faciliter ce processus;
- S'initier aux outils qui permettent d'appliquer le prisme de la sexospécificité au travail communautaire et à la collecte de données et en apprécier la valeur;
- Approfondir ses connaissances au sujet des lacunes, des efforts et des processus en matière de développement communautaire.

Composition du groupe de travail

Un groupe de travail a été créé pour coordonner les activités de l'initiative locale. Les animateurs de CDS ont tenu trois rencontres d'information pour évaluer l'intérêt que la collectivité portait au projet. Des personnes à faible revenu, des prestataires de services communautaires et des membres de CDS ont été invités. On a fait une présentation au sujet de la rencontre et du projet lors d'une réunion à laquelle assistaient des organismes communautaires et on a adressé des courriels aux groupes locaux pour inviter à y participer ceux et celles qui étaient intéressés.

À mesure que l'intérêt grandissait et que le projet ralliait un nombre plus important de personnes, on a demandé aux participants et participantes de s'engager dans sa réalisation en devenant membres du groupe de travail. Ce groupe était alors constitué de plusieurs prestataires de services communautaires et de citoyens et citoyennes : quatre personnes à faible revenu, dont deux recevaient des prestations d'invalidité tandis que les deux autres s'identifiaient comme travailleurs à faible revenu, de même que la coordonnatrice du groupe d'intervention pour les grossesses à haut risque, une contractuelle faisant de la recherche sur les effets sectoriels de la réduction des programmes d'emploi pour les femmes, un conseiller responsable de programmes d'emploi destinés aux hommes subissant des obstacles à l'emploi, des représentantes de deux centres de femmes offrant des services aux femmes vivant la pauvreté et victimes d'abus, une conseillère d'un organisme de services multiculturels et la directrice d'un refuge local pour les femmes sans abri. Les organismes animateurs de CDS ont assuré la liaison entre le groupe de travail, le comité mobilisateur, le coordonnateur de l'initiative Collectivités dynamiques et les autres collectivités participant au projet pancanadien.

Le groupe de travail avait les tâches suivantes :

- Fixer les buts et objectifs du projet local
- Clarifier le mandat
- Déterminer les allocations budgétaires du projet
- Embaucher une personne pour coordonner le projet et faire de la recherche, et travailler avec cette personne pour voir à ce que la recherche et l'atelier communautaire se déroulent tel que prévu
- Superviser la production du rapport du projet en révisant le document au fur et à mesure de sa rédaction.

À l'exception de deux personnes, tous les membres du groupe de travail ont assisté à l'atelier communautaire et secondé l'animatrice tout au long de cette journée de formation.

Ce que nous avons appris

i. Rencontre face-à-face, Guelph, Ontario (septembre 2003)

La rencontre face-à-face a permis aux coordonnateurs du projet, aux parrains et aux personnes d'autres collectivités, qui avaient participé aux conférences téléphoniques antérieures, d'entendre ce que faisaient les autres collectivités et d'apprendre des défis qu'elles avaient à surmonter ainsi que de leurs problèmes spécifiques en matière de pauvreté. Cette rencontre avait pour but de clarifier les rôles et les attentes à l'égard du projet et de s'initier à ses divers volets et objectifs. Ce fut aussi une occasion d'acquérir des habiletés nouvelles.

L'élément le plus remarquable de la rencontre a été notre initiation à l'exercice du « mur » (*The Wall* en anglais) en tant qu'outil d'animation communautaire, puis d'assister à la présentation de cet outil très visuel au cours du Forum face-à-face de Collectivités dynamiques, le 23 septembre.

- Susan Keeping, *Newton Advocacy Group Society*

ii. Recherche locale

Afin d'informer les participants et participantes de l'atelier communautaire, on a examiné les initiatives locales de réduction de pauvreté, analysé les statistiques locales et recueilli des données par le biais de groupes de discussion et d'interviews. On trouvera plus loin une analyse plus exhaustive de cette information.

L'examen de toute cette information a démontré dans quelle mesure l'analyse sexospécifique était rarement prise en compte dans la recherche quantitative et qualitative. Cela vient probablement de la nécessité de comparer les données sur de longues périodes de temps et de recueillir des statistiques sur une base régulière, ce qui rend difficile l'introduction de nouvelles méthodes de recherche. Certains efforts d'analyse sexospécifique ont néanmoins été faits, surtout dans les projets axés sur les femmes.

Coup d'œil sur Surrey	
Population	375,000
Croissance de la population appartenant à une minorité visible	26 %
Pourcentage de la population appartenant à une minorité visible	36,7 %
Population autochtone	6,9 %

Dans l'ensemble, l'examen a révélé que Surrey, qui a une population de plus de 375,000 habitants, est une collectivité dynamique qui grandit à un rythme phénoménal. Une partie de cette croissance est attribuable aux minorités visibles de la collectivité qui ont connu une explosion démographique de 26% en quatre ans et qui constituent 36,7% de la population totale. Toutefois, on sait peu de choses au sujet du portrait économique des résidentes et résidents de Surrey issus de l'immigration et appartenant à une minorité visible. La population autochtone de Surrey est relativement peu nombreuse, comptant approximativement 6 900 personnes, mais son revenu moyen est plus élevé que celui de l'ensemble de la population autochtone de la Colombie-Britannique. Par contre, les Autochtones âgés de plus de vingt-cinq ans sont encore moins susceptibles d'avoir terminé leurs études secondaires que la population totale de Surrey.

Surrey est un exemple de ce que l'on décrit communément comme un clivage grandissant entre les riches et les pauvres. Même si les habitants de Surrey bénéficient d'un revenu moyen légèrement supérieur à celui des habitants de la province, on compte à Surrey un plus grand nombre de personnes vivant sous le Seuil de faible revenu (SFR) que dans le reste de la province. Ceux et celles qui interviennent en matière de réduction de pauvreté dans ce milieu affirment que cette réalité se reflète dans les différences frappantes d'un quartier à l'autre de la ville en rapport avec la richesse de ses résidents et résidentes. On dit que Whalley est confronté à tous les problèmes affligeant les plus vieux quartiers de centre-ville comme le quartier *Eastside* de Vancouver, tandis qu'*Ocean Park* est le lieu de résidence de quelques-unes des personnes les plus riches du Lower Mainland.

D'autres faits saillants mettent en relief des lacunes à Surrey :

- On dit du phénomène de l'itinérance qu'il est en train d'« atteindre un point critique »
- Il n'y a pas assez de services, en général, pour les personnes qui ont faim et pour les sans-abri
- Seulement dix lits sont réservés aux femmes sans-abri et à leurs enfants
- La majorité des programmes de désintoxication visent les hommes
- Les personnes les plus susceptibles de se retrouver dans la rue sont les jeunes femmes autochtones.

iii. Groupes de discussion et interviews

Dans les groupes de discussion et les interviews, on a beaucoup entendu parler des effets qu'ont sur les hommes et les femmes les politiques en matière de chômage et de compression budgétaire. L'expérience personnelle de ces personnes ressemblait beaucoup à celle des participants et participantes de l'atelier communautaire. Elle a permis de mettre un visage aux statistiques sur l'augmentation des sans-abri, aux lacunes grandissantes en matière de services de santé et à l'érosion des services sociaux qui par le passé auraient comblé ces lacunes.

Nous avons appris que les femmes étaient plus vulnérables face aux changements au chapitre du filet de sécurité social et de l'emploi parce que, dans leur rôle traditionnel de dispensatrice de soins, elles étaient plus susceptibles d'être sous-employées et dépendantes de l'État. Elles étaient également plus susceptibles d'intérioriser la perte de services et de soutien et de se culpabiliser personnellement. Cela se traduisait par de sérieux problèmes de santé et avait pour effet d'aggraver leur isolement et la détérioration de leur situation. Les hommes, quant à eux, se considéraient comme des travailleurs et des pourvoyeurs et se voyaient comme faisant partie d'un ensemble économique plus large. Leurs expériences témoignaient du fait qu'ils étaient facilement remplaçables : on avait réduit leur salaire à un seuil de subsistance, leurs emplois jadis permanents et à temps plein étaient dorénavant temporaires et la fierté du travail bien fait et la longévité n'étaient plus valorisées. Ils se sentaient impuissants à changer quoi que ce soit et s'identifiaient à ces hommes qui, pour faire face à leur situation, avaient recours à la violence ou à la consommation de drogues ou d'alcool.

Pour la majorité de ceux et de celles qui se voyaient rejetés par le système, la possibilité imminente de se retrouver sans-abri et l'impression que personne ne s'intéressait à eux soulevaient de vives inquiétudes et dressaient un portrait bien sombre. Néanmoins, tous ceux et celles qui ont participé à la recherche ont déclaré s'être sentis valorisés du fait d'avoir été intégrés au projet et plusieurs d'entre eux ont exprimé le désir de « faire davantage ». C'est pourquoi la moitié d'entre eux a ensuite participé à l'atelier communautaire.

iv. Atelier local sur la disparité entre les sexes et la pauvreté

L'exercice de bâtir un modèle d'économie locale à partir de la perspective des personnes aux prises avec la pauvreté nous a enseigné que l'édification d'une collectivité reposait avant tout sur une voix collective et une répartition équitable du pouvoir. On a donné la « permission » aux personnes vivant la pauvreté de parler franchement; elles ont été invitées à partager leur vécu; et on a fait en sorte qu'il leur soit financièrement possible de le faire. Elles se sont senties interpellées et habilitées par le processus. Les personnes ont fait preuve d'un grand courage en acceptant de parler de leurs problèmes quotidiens. Il semble cependant que le fait de s'exprimer ainsi a eu un effet libérateur (cathartique) car la majorité des participantes et participants

ont manifesté le désir de passer à une forme quelconque d'action. Cependant, nous sentons que nous perdons notre élan. On n'a pas eu le temps au cours de l'atelier d'identifier concrètement les prochaines étapes possibles. Nous adressons un mot de remerciement à tous ceux et celles qui ont participé à l'atelier. Nous leur mentionnons que nous voulons faire un suivi mais que nous avons besoin d'un plan pour continuer à travailler de concert avec les personnes à faible revenu qui se sont engagées dans ce projet.



v. Documentation et ressources

Tout le monde s'est accordé à dire que l'exercice visuel du « mur » était un excellent outil d'animation communautaire. En observant le travail de la facilitatrice Catherine Lang, nous avons compris combien son rôle avait été crucial pour établir la confiance et répartir la dynamique du pouvoir. Catherine a très bien su recourir à diverses techniques d'animation pour susciter la participation du groupe tout au long de la journée. Toute personne qui a assisté à l'atelier est en mesure de refaire l'exercice du mur dans sa collectivité. Tous les participants et participantes en recevront un compte rendu et pourront s'en servir de la manière qu'ils désirent.

vi. Structure et processus locaux et groupe de travail national

Au début, lorsque nous avons commencé à parler du projet sur la disparité entre les sexes et la pauvreté, il est clair que le manque de documentation nationale et locale a semé la confusion et a ralenti le démarrage du groupe de travail. Chaque collectivité était invitée à s'inspirer des paramètres souples de l'initiative nationale et de les transposer dans une vision qui leur appartiendrait localement. Cette façon de faire a sans doute permis d'adapter les approches de façon à ce qu'elles correspondent de plus près aux besoins et aux cultures de chaque collectivité mais elle a aussi forcé les collectivités à mettre plus de temps à se définir au sein du projet global, à se donner une vision et à mettre de l'avant un plan d'action. Dès le départ, il a fallu beaucoup de leadership et d'engagement de manière à élaborer un projet que la collectivité était en mesure de soutenir, compte tenu du calendrier de réalisation extrêmement serré.

Même si on ne s'y référait pas, l'organisme mobilisateur représentait l'autorité et avait le pouvoir en tant qu'organisme subventionnaire, de sorte que les collectivités, et cela est compréhensible, avaient tendance à en attendre des orientations spécifiques. La responsable de l'initiative CDS pour le groupe de travail estime quant à elle que le projet a pu fonctionner et même « décoller » grâce à la présidente de l'organisme mobilisateur, lequel a su effectivement reconnaître les capacités de leadership et de vision nécessaires à la réussite de l'initiative et a choisi à sa présidence la personne la plus en mesure de piloter le projet. Un deuxième organisme, membre de CDS, a été désigné pour soutenir le projet. La première responsable du projet a pris l'initiative d'en définir les objectifs de concert avec le groupe de travail, même si elle avait du mal à comprendre le processus national et sa nature « autogérée ». En tant qu'intervenante communautaire, habituée à des projets gouvernementaux étroitement surveillés et rigoureusement encadrés, ce fut un défi pour elle de s'adapter et de s'habituer à travailler en collaboration.

Une fois la vision définie, les membres de Collectivités dynamiques de Surrey se sont engagés et le groupe de travail a délégué deux représentantes à la rencontre de Guelph. La directrice du projet a établi un échéancier et un plan d'action simples afin d'orienter les membres pressentis pour le groupe de travail et faciliter leur engagement ultérieur. À la fin de septembre, le projet qui au départ devait durer huit ou neuf mois, n'avait plus que deux mois et demi pour être mené à terme.

On a identifié des groupes et des personnes spécifiques et on les a invités à participer afin d'assurer la représentation de toutes les couches du groupe ciblé, soit les hommes et les femmes aux prises avec la pauvreté. Les invitations ont été lancées par l'intermédiaire d'organismes intervenant auprès des femmes et des hommes, tels que les centres d'hébergement, les programmes d'aide à l'emploi, les conseillers et conseillères en matière d'abus, les associations culturelles autochtones et les services multiculturels.

Nous avons dû nous attaquer au défi de joindre les personnes à faible revenu tels que les bénéficiaires d'aide sociale et les travailleurs et travailleuses à faible revenu. Conscientes de la possibilité d'une distribution inégale du pouvoir, nous avons fait en sorte que les invitations transitent par divers organismes de services destinés aux personnes démunies. Un certain nombre de bénévoles oeuvrant au sein des organismes communautaires ont répondu à notre appel. Cela a eu pour effet d'enrichir nos discussions puisque ces bénévoles ont participé non seulement à titre de travailleuses non rémunérées mais aussi à titre de représentantes de personnes vivant la pauvreté. Nous sommes intervenues individuellement auprès de ces membres du groupe de travail afin de les soutenir et de les habiliter à intégrer le processus et à persister dans la démarche.

Nous avons fait face à un autre obstacle au moment des présentations : les personnes qui n'étaient pas affiliées à un organisme se demandaient parfois si elles avaient leur place au sein du groupe. Ce questionnement a suscité une discussion ouverte sur la distribution inégale du pouvoir et sur l'importance de pouvoir profiter d'expériences diverses. Suite à cette discussion, il fut décidé qu'en se présentant les intervenantes communautaires rémunérées ne mentionneraient pas l'organisme pour lequel elles travaillaient. Toutes participantes porteraient simplement une cocarde sur laquelle serait inscrit leur prénom et elles seraient invitées à partager leurs diverses expériences dans le cours normal de l'atelier. Le fait que le groupe de travail soit composé de personnes aux origines si diverses est devenu une des forces du projet. Cela a effectivement permis d'établir des liens avec les participantes et participants des groupes de discussion et d'avoir accès à des rapports de recherche. Et plus important encore, cela a permis de profiter de l'expertise des personnes à faible revenu dans l'élaboration à proprement parler de l'atelier et de ses contenus.

Une fois le groupe de travail bien établi et une coordonnatrice embauchée, le projet a pris son élan et soulevé de l'intérêt dans la collectivité. Le succès du projet a reposé en grande partie sur les compétences et la continuité résultant de l'embauche d'une personne à temps complet comme coordonnatrice et chercheuse. Sans cet apport, le groupe n'aurait peut-être pas persévéré suffisamment longtemps pour mettre en œuvre le plan d'action et prendre les décisions opportunes.

Dès les premières rencontres d'information, il était clair que la terminologie sexospécifique suscitait de vives émotions. Durant les quatre premières rencontres, lorsque les sujets abordés concernaient les problèmes des femmes ou qu'étaient utilisés des termes comme « féminisme » ou « axé sur les femmes », le groupe semblait se diviser. Le malaise a persisté chez deux ou trois membres. Personne ne remettait en question le fait que les femmes soient plus nombreuses à vivre la pauvreté que les hommes mais on craignait que le projet en arrive à blâmer les hommes ou à minimiser leur expérience de la pauvreté. Pour la responsable du projet et la coordonnatrice, il était évident qu'il fallait utiliser un langage clair et précis et s'assurer que toute

recherche entreprise aurait pour but de recueillir de nouvelles informations, non de prouver une théorie. On a insisté sur le fait que l'information serait recueillie par différents moyens, c.-à-d. des groupes de discussion, des interviews, l'examen de recherches, les discussions du groupe de travail et, surtout, l'atelier communautaire. La discussion est devenue si animée qu'une participante a déclaré qu'elle ne voulait pas que ce projet soit associé « au mouvement féministe, au NPD, ou qu'on y brûle des soutiens-gorge »!

Même s'il a fallu faire beaucoup d'efforts pour maintenir la cohésion entre les membres du groupe, cette discussion au sujet de la terminologie a marqué un point tournant. Nous avons réalisé que les termes en question étaient des questions brûlantes qui polarisaient les débats et qu'il nous fallait demeurer centrées sur les objectifs du projet. Nous avons aussi établi qu'il était important pour nous de redéfinir les buts et objectifs de l'atelier :

- a) Élaborer un outil pratique et facile d'utilisation qui puisse continuer à servir à la collectivité et à Collectivités dynamiques de Surrey;
- b) Ne pas accoler d'étiquettes (par ex., féministe) de façon à ce que les résultats soient véritablement perçus pour ce qu'ils sont (tout en centrant le projet sur la femme);
- c) Il est important de continuer à expliquer en quoi l'analyse sexospécifique est cruciale à la réduction de pauvreté, et c'est ce que cet outil devrait nous permettre de faire;
- d) Étudier comment les hommes et les femmes vivent différemment la pauvreté et identifier les obstacles que chaque sexe doit surmonter pour s'affranchir de la pauvreté;
- e) Résultat envisagé: que toutes les personnes participant à l'atelier soient en mesure de faire l'exercice du « mur » dans sa collectivité;
- f) Tous ceux et celles qui participent à l'atelier en recevront le compte rendu et pourront s'en servir de la manière qu'ils le désirent;
- g) Identifier les secteurs où notre milieu peut continuer à s'investir : plan d'action et prochaines étapes.

La solution à laquelle nous sommes parvenues n'a pas été sans conséquence : une personne a quitté le groupe mais elle a tout de même continué à participer dans des fonctions qui lui convenaient mieux. Il a été intéressant de constater nos différences au chapitre des croyances et des valeurs et de voir dans quelle mesure ces différences peuvent engendrer des conflits, même si nous travaillons toutes dans le but de réduire la pauvreté. Les questions de terminologie et nos motifs sont autant de facteurs qui ont influé sur nos capacités à nous sentir à l'aise dans une démarche de groupe et cela, même si en d'autres domaines, nous sommes en pleine possession de nos moyens professionnels et autres. Nous avons fait beaucoup d'efforts pour trouver des hommes qui accepteraient de siéger au groupe de travail, mais sans succès, peut-être à cause d'un manque de contacts. Nous avons cependant assuré leur représentation par l'entremise d'organismes et de programmes axés sur les hommes.

La capacité du groupe à partager le pouvoir a été mise à l'épreuve à nouveau suivant la suggestion d'affecter une partie de notre budget à rétablir l'équilibre au profit des participantes à faible revenu. Les travailleuses à faible revenu et les bénéficiaires d'aide sociale étaient parmi les participantes qui se sentaient les moins habilités et éprouvaient le plus de difficulté à demeurer engagées dans la démarche. Certaines croyaient qu'il

était nécessaire de leur accorder du soutien financier pour équilibrer la perception que l'on avait du pouvoir dans le groupe d'une part et d'autre part, pour souligner la place importante de l'expérience de ces représentantes de la collectivité dans l'ensemble du processus. Cette situation provoqua à nouveau un conflit de croyances et de valeurs. Certaines craignaient que rémunérer des bénévoles ne fasse pas la promotion du bénévolat ou que verser un montant symbolique à des personnes à faible revenu pour leur participation crée un précédent susceptible de nuire à certains organismes membres de l'initiative Collectivités dynamiques de Surrey. Celles qui détenaient du pouvoir au sein du groupe ont fait valoir haut et fort leur conviction tandis que les participantes qui auraient bénéficié d'un soutien financier sont demeurées silencieuses. La responsable locale et la coordonnatrice ont dû à nouveau s'appuyer sur des expériences passées, des exemples tirés à même la collectivité et leurs habiletés de médiatrices pour sortir de cette impasse. À la fin, la majorité était d'accord pour instaurer une « indemnité de participation » afin de rembourser les frais de participation au groupe de travail, à la recherche et à l'atelier communautaire des personnes à faible revenu.

Comme on ne pouvait pas atteindre de consensus à ce propos, on a demandé l'aide du comité mobilisateur de Collectivités dynamiques de Surrey. On espérait ainsi légitimer la démarche du groupe et lui permettre d'aller de l'avant. Encore une fois, on était à un tournant dans la dynamique du groupe de travail et, si on ne manoeuvrait pas correctement, le groupe risquait de se dissoudre. Nous avons perdu trois membres qui étaient là depuis le début, mais les huit qui sont restés ont pu établir des liens de confiance et s'unir pour lancer les activités de l'initiative. L'atelier a été un franc succès. Tous les membres demeurés au sein du groupe de travail ont participé et ont contribué en assurant l'animation en petits groupes.

« Je ne suis pas différente de la prostituée au coin de la rue. Tout ce que je désire, c'est l'amour, l'acceptation et la sécurité. »
- Magdalen, interviewée

Au fil de la rédaction de ce rapport, l'expérience commune des participantes à faible revenu est devenue manifeste. Dans le groupe de travail, lors des groupes de discussion, au cours des interviews et pendant l'atelier, elles ont toutes décrit de différentes façons leur sentiment de ne pas être valorisées, disant « se sentir invisibles », « ignorées » et « facilement remplaçables ». Le fait de pouvoir exprimer ces sentiments et d'être soutenues pour le faire, ainsi que de pouvoir

décrire leur position intenable suivant les compressions au chapitre de l'emploi et du filet de sécurité social, leur a permis de renforcer, dans une certaine mesure, leur sentiment d'humanité. Cela n'était pas un objectif du projet, mais c'est certainement un de ses plus grands accomplissements.

vii. Intégration du prisme de la sexospécificité

Promouvoir la valeur de l'utilisation du prisme de la sexospécificité est une étape importante vers une compréhension plus approfondie des réalités locales. La reconnaissance de cette valeur est par ailleurs nécessaire pour faciliter la mobilisation de la collectivité autour des actions de Collectivités dynamiques de Surrey. À cette fin, ce rapport et une description schématique de l'exercice du « mur » seront présentés au comité mobilisateur de Collectivités dynamiques de Surrey et à d'autres forums communautaires. Ils pourront servir avantageusement à l'élaboration de demandes de financement et à la conception de nouveaux programmes. Ils pourront également servir à illustrer les lacunes de la recherche actuelle et à dissiper la tension et la méfiance que soulève la terminologie sexospécifique.

viii. Partenariats et collaborations futures

Les membres du groupe de travail estiment qu'elles ont établi de nouveaux rapports entre elles et que dorénavant elles travailleront ensemble de manière différente. Certaines croient avoir tissé des liens de confiance et que ceux-ci ne feront que se renforcer. Pour sa part, CDS maintiendra ses liens avec les participantes en leur remettant un exemplaire du rapport soumis à l'initiative Collectivités dynamiques (national) et en les invitant à assister à une rencontre où seront dévoilés les résultats de l'initiative pancanadienne à laquelle elles ont contribué. On espère également s'assurer les fonds pour la tenue d'une rencontre après-projet, en mars ou avril 2004, de façon à mobiliser à nouveau les participantes de l'atelier et à canaliser cette nouvelle énergie en vue de mener d'autres actions.

Ce que nous ferions autrement

Les participantes et les membres du groupe de travail ont soumis un certain nombre de suggestions à ce titre :

- Clarifier les objectifs plus tôt
- Allouer plus de temps au projet local
- Réaliser l'atelier communautaire en deux ou même trois phases de manière à permettre la planification et la mise en œuvre de stratégies communautaires (prochaines étapes)
- Entreprendre un projet similaire pour approfondir la compréhension d'autres dimensions de la pauvreté vécues par les personnes ayant des limitations fonctionnelles, les personnes appartenant à une minorité visible, les immigrantes et immigrants, etc.
- Se regrouper pour l'achat de statistiques et se donner une méthode pour travailler en collaboration à la grille d'analyse de la pauvreté
- Élaborer des dimensions sexospécifiques pour la grille
- Allouer un budget plus élevé pour répondre aux besoins.

RECHERCHE LOCALE

Les lignes directrices du projet national Disparité entre les sexes et pauvreté exigeaient d'analyser la recherche locale afin de partager avec les participants et participantes de l'atelier communautaire les données connues au sujet de la pauvreté à Surrey et de ses dimensions sexospécifiques. Le projet demandait aussi que l'on fournisse des exemples locaux de changements au chapitre de l'emploi et des services sociaux. En raison du démarrage tardif du projet local, on a eu peu de temps pour faire l'analyse de la recherche locale de sorte que ce volet s'est limité à l'analyse des informations qu'on a pu recueillir dans les trois semaines précédant la tenue de l'atelier. Aux fins de cette analyse, nous avons pris en compte à la fois le sexe et la disparité entre les sexes. L'analyse ventilée en fonction du sexe indique le nombre de femmes comparativement au nombre d'hommes par rapport à un résultat donné. L'analyse comparative entre les sexes, pour sa part, s'interroge à propos des répercussions de ces résultats sur la vie des femmes et des hommes et se questionne sur les raisons derrière la distribution des nombres.

Nous avons découvert que les données locales relatives à la pauvreté ne comportaient que très peu d'analyse sexospécifique et qu'elles ne renseignaient pas beaucoup sur la pauvreté vécue par les femmes en particulier ou par les jeunes, les minorités visibles et la communauté autochtone en général.

Vingt-sept rapports ont été examinés en tout, six provenant d'initiatives communautaires et vingt et un, de divers ordres de gouvernement. Seulement huit rapports présentaient systématiquement des résultats tenant compte de la disparité entre les sexes; deux d'entre eux étaient des rapports d'initiatives communautaires, cinq, des rapports gouvernementaux et le dernier, un rapport onusien. Six rapports ne comportaient aucune analyse sexospécifique et dans les huit derniers, le contenu sexospécifique n'atteignait pas dix pour cent (cf. annexe 1).

La majorité de ces rapports s'appuyaient, dans une certaine mesure, sur les données du Recensement, mais très peu se référaient aux données sexospécifiques du Recensement pertinentes à leur champ d'étude particulier.

Même si certains rapports comparaient le nombre de femmes par rapport au nombre d'hommes, tel le rapport de juillet 1999 du Centre des ressources humaines intitulé *Poverty in Surrey, White Rock and North Delta*, un seul rapport allait au-delà d'une analyse de base des dimensions sexospécifiques des divers phénomènes sociaux. Le rapport CEDAW (Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes) présenté par la Colombie-Britannique aux Nations Unies et intitulé *British Columbia Moves Backwards on Women's Equality* décrivait en détail l'érosion du filet de sécurité sociale et les conséquences pour les femmes, notamment au chapitre des droits humains. Aucune recherche comparable ne fut trouvée décrivant l'expérience des hommes à cet égard. .

Les études consacrées à l'itinérance décrivaient plus précisément la façon dont les hommes s'en tiraient, mais pas nécessairement par choix. Les rapports du district régional de Vancouver (DRV) et de Surrey sur l'itinérance soulignaient la difficulté de déterminer l'incidence de femmes sans abri et d'évaluer leurs expériences. Ces rapports s'appuient sur la méthode la plus commune pour mesurer le phénomène de l'itinérance, soit « l'instantané sur vingt-quatre heures » pour comparer les données sur de longues périodes. Ces sondages instantanés mesurent le nombre de personnes qui ont recours aux services jugés les plus susceptibles d'être utilisés par les personnes sans-abri pendant plus de vingt-quatre heures. Le fait que l'on dénombre plus d'hommes que de femmes dans ces sondages peut s'expliquer par la préférence des femmes pour le divan d'un membre de leur famille, d'un ami ou d'une amie ou pour un autre type de résidence temporaire plutôt que pour un refuge de sans-abri ou un autre centre d'hébergement d'urgence.

Le *Centre for Policy Alternatives* a publié en juin 2003 une analyse des nouvelles politiques d'aide sociale en C.-B. Le rapport, intitulé *A Bad Time To be Poor*, se limitait à comparer les réformes législatives mises en œuvre en C.-B. aux réformes sociales et à leurs résultats dans les autres provinces et territoires. L'analyse se penchait sur les conséquences de ces politiques sur les bénéficiaires d'aide sociale mais, pour l'essentiel, ne comportait pas d'analyse sexospécifique.

À propos de Surrey

La Ville de Surrey, dont la population dépasse les 347,000 habitants, est l'une des villes canadiennes qui connaît la plus forte croissance. Cela se perçoit tant au plan ethnoculturel que socioéconomique¹.

Par exemple, la population de Surrey appartenant à une minorité visible, soit 36,7% de la population totale², a connu une hausse vertigineuse de 26% en quatre ans³. Aussi, plus de 131,000 habitants de Surrey ont déclaré, en 2001, que leur langue maternelle était autre que l'anglais et approximativement 6,900 personnes ont déclaré avoir le statut d'Indien ou être d'origine autochtone. La population d'origine sud-asiatique était la plus nombreuse, comptant quelque 75,680 personnes, venait ensuite la population d'origine chinoise puis celle des Philippines, de l'Asie du Sud-Est et de la Corée⁴.

Surrey soutient bien la comparaison avec ses voisines en termes du revenu moyen de ses ménages, soit 63,959\$, mais le pourcentage de sa population vivant sous le seuil de faible revenu est supérieur à celui de la province⁵.

Le pourcentage de familles monoparentales à Surrey est le même que celui de la province, soit 15,5%, et 80% de ces familles sont dirigées par des femmes. Selon les statistiques, les familles monoparentales dirigées par une femme ont plus de personnes à charge que les familles monoparentales dirigées par un homme et, aussi, leur revenu est significativement moins élevé. Les familles monoparentales dirigées par une femme, soit 93 % de toutes les familles monoparentales bénéficiaires d'aide sociale à Surrey, comptaient pour le tiers de tous les dossiers d'aide sociale en 1999⁶.

Le plan d'intervention en matière d'itinérance de Surrey (*Surrey Homelessness plan*) décrit le phénomène de l'itinérance comme ayant « atteint un point critique » et souligne que les « facteurs les plus souvent mentionnés pour expliquer le phénomène de l'itinérance sont la toxicomanie, les conflits familiaux ou l'éclatement de la famille, l'expulsion, un revenu insuffisant ou inexistant, et la non-admissibilité aux programmes d'aide gouvernementale »⁷.

1. Talbot, John, et associés, octobre 2003, p. i

2. Statistique Canada, Profil des subdivisions de recensement de la Colombie-Britannique, Recensement de 1996, Recensement de la population et logement, p.2

3. Statistique Canada, 2001, Profil des communautés, Statistiques démographiques pour Surrey, C.-B., p. 3

4. *Ibid.*, pp. 2-3

5. Statistique Canada, Profil - Revenu des particuliers, etc., recensement de 2001

6. Statistique Canada, 2001, Profil des communautés, p. 1 et Centre des ressources humaines de Surrey, octobre 1999.

7. Talbot, p.6

On a estimé à 71,4 % l'augmentation du nombre de ménages susceptibles de se retrouver sans abri à Surrey de 1991 et 1996⁸. En dépit du fait que les femmes et les immigrantes et immigrants sont les deux plus importants sous-groupes à risques, et en dépit de la diversité grandissante de la population des sans-abri elle-même, la plupart des lits des refuges pour personnes sans-abri sont destinés à des hommes seuls vivant dans la rue. En fait, dans tout Surrey, il n'existe que dix lits dans les centres d'hébergement destinés aux femmes et à leurs enfants⁹.

La toxicomanie est considérée comme la première cause de l'itinérance et pourtant, il n'y a pas de programmes de désintoxication dans le milieu. Aussi, 81,7 % des quelque deux cent trente places en résidence, destinées au traitement de la toxicomanie et à la récupération, sont réservées exclusivement aux hommes¹⁰.

La région compte deux banques alimentaires importantes (Whalley et White Rock) et quelque soixante-quinze programmes afférents à l'alimentation. La Ville de Surrey n'a qu'une banque alimentaire et parce que trop éloignée, les résidents et résidentes de Newton ne peuvent y avoir facilement accès¹¹.

En 1996, 12,6% de la population de Surrey était atteinte d'une limitation fonctionnelle ou d'une invalidité de longue durée. Le niveau de scolarité des femmes de Surrey ayant une limitation fonctionnelle est inférieur à celui de leur contrepartie masculine. 56% des familles dirigées par une personne ayant une limitation fonctionnelle vivent la pauvreté. Le taux de chômage de ces personnes est de 17%¹².

La recherche démontre qu'il existe un lien direct entre l'éducation et la pauvreté. Comparativement à la grande agglomération de Vancouver, une plus grande proportion des résidents et résidentes de Surrey ne terminent pas leurs études secondaires et ne vont pas à l'université. À l'instar de l'ensemble de la province, à Surrey, plus de femmes que d'hommes obtiennent un diplôme d'études universitaires. Les femmes sont aussi plus susceptibles d'obtenir un certificat ou un diplôme d'études collégiales. Seulement 14,8% des hommes obtiennent un diplôme d'études postsecondaires comparativement à 20,8% pour l'ensemble de la province. Dans l'ensemble, les hommes sont plus susceptibles que les femmes de quitter l'école avant d'avoir terminé leurs études secondaires, mais ils sont également plus susceptibles d'obtenir un certificat ou un diplôme professionnels¹³.

Les Autochtones de plus de vingt-cinq ans sont encore moins susceptibles d'obtenir leur diplôme d'études secondaires que l'ensemble de la population de Surrey (11,3% comparativement à 35,8%). À l'instar de la population dans son ensemble, un plus grand nombre de femmes autochtones que d'hommes autochtones font des études de niveau postsecondaire. Par ailleurs, les données de recensement les plus récentes indiquent que le revenu moyen des Autochtones habitant Surrey est plus élevé que celui des Autochtones pour l'ensemble de la province (25,570\$ comparativement à 21,403\$) et que les femmes gagnent, en moyenne, moins que les hommes¹⁴.

8. *Ibid.*, p. 7

9. *Ibid.*, p. 191

10. *Ibid.*, p. 24

11. Landucci, Margret, juillet 2003, pp. 4-5

12. Centre des ressources humaines de Surrey, 1999

13. Statistique Canada, 2001, Statistiques sur la scolarité pour Surrey, C.-B.

14. Statistique Canada, 2001, Profil de la population autochtone, Statistiques démographiques pour Surrey, C.-B.

Quelques changements au chapitre de l'emploi et du filet de sécurité social

- Baisse significative dans le nombre des personnes admissibles à l'assurance-emploi (a.-e.) à cause du resserrement des critères d'admissibilité:
 - 1990 – 83% des personnes étaient admissibles
 - 1998 – 36% des personnes étaient admissibles¹⁵
- De 1995 au mois de septembre 2003, le recours à l'aide sociale en C.-B. a diminué de 54,2%; près de 34% de cette baisse des trois dernières années est surtout attribuable aux restrictions en matière d'admissibilité. Au nombre de ces restrictions, on a imposé une période d'attente de trois semaines avant l'examen des demandes de prestations pendant laquelle une preuve de recherche d'emploi doit être établie. On a fait de nombreuses compressions dans les services offerts, les exemptions de gains et les bénéfices afférents aux soins médicaux et dentaires. Et enfin, on a imposé de nouvelles restrictions relatives à l'admissibilité aux prestations d'invalidité. Par ailleurs, une restriction supplémentaire, qui limitera l'admissibilité à deux années sur cinq, entrera en vigueur au printemps 2004.¹⁶
- Sur la liste partielle des changements apportés au système de santé, il faut compter une augmentation des cotisations au Régime de soins médicaux et une diminution des services couverts par le régime, la fermeture de centres d'hébergement et de soins de longue durée et de quelque deux mille lits d'hôpitaux et la perte résultante d'emplois, des restrictions au chapitre de l'admissibilité aux programmes d'assurance-médicaments et des compressions au chapitre de leur couverture, de longues listes d'attente pour une chirurgie et d'autres thérapies et la privatisation des services hospitaliers et des services de laboratoire¹⁷.
- Des compressions dans le financement des programmes provinciaux ont entraîné la fermeture de nombreux bureaux du gouvernement dont: *Legal Aid*, *Native Law*, *Human Resources*, *Landlord and Tenancy*, et *Children and Family*. L'élimination du financement de base à l'été de 2004 est susceptible d'entraîner la fermeture de plus de trente centres des femmes¹⁸.
- En vertu de changements apportés à la Loi sur les normes du travail, l'âge légal pour travailler est passé de quinze à douze ans, on a adopté un nouveau taux horaire de « formation » à 6 dollars l'heure pour les cinq cent premières heures travaillées, la durée minimum des quarts de travail est passée de quatre à deux heures et on a supprimé la notion de semaine normale de travail de 40 heures¹⁹.
- Les diététistes du Canada, région de la C.-B., ont publié un rapport en octobre 2002 soutenant que les nouveaux taux de prestations d'aide sociale en C.-B. étaient trop bas pour assurer la sécurité alimentaire des bénéficiaires²⁰.

15. Doerge, Suzanne et Beverley Burke, 2000, p.87

16. Ministère des Ressources humaines, sept. 2003, et B.C. CEDAW, janvier 2003

17. B.C. CEDAW, janvier 2003

18. *Ibid.*

19. *Ibid.*

20. Diététistes du Canada, octobre 2003

- Le gouvernement de la Colombie-Britannique a abrogé les articles de son Code des droits de la personne de la C.-B. interdisant de verser aux femmes un salaire moindre qu'aux hommes pour un travail de valeur égale (ce qu'on appelle généralement l'équité salariale). Aussi, la Commission des droits de la personne ainsi que plusieurs autres structures d'appel propres à chaque ministère ont été abolies²¹.
- Suivant les compressions effectuées dans les programmes et le financement des services de garde à l'enfance, il est très difficile pour les femmes d'avoir accès à des services de garde de qualité, fiables et abordables²².
- Suivant les compressions effectuées dans les services de transport en commun, les déplacements sont très difficiles pour les personnes sans voiture²³.
- Le recours accru aux banques alimentaires, aux refuges et aux maisons de transition pousse à leurs limites ces ressources déjà surexploitées²⁴.
- La diminution de 30% du nombre total des prestataires d'assurance-emploi et d'aide sociale dans l'agglomération de Surrey de 1993 à 1998, conjuguée à l'augmentation marquée du recours aux services pour les personnes démunies, a conduit les chercheurs et chercheuses à penser que déjà, en 1999, « les mailles du filet de sécurité social laissaient échapper ces personnes »²⁵.

21. B.C. CEDAW

22. Ibid

23. Groupe de travail Disparité entre les sexes et pauvreté, 28 nov.. 2003

24. Ibid

25. Services d'information sur le marché du travail, juillet 1999, pp 13-14

GROUPES DE DISCUSSION ET INTERVIEWS

On trouvera ici le résumé des interviews et des groupes de discussions qui ont pavé la voie à l'atelier communautaire sur la disparité entre les sexes et la pauvreté. La collecte des données avait pour but de donner un aperçu de la manière dont les hommes et les femmes pouvaient vivre différemment la pauvreté. On s'attendait à ce que l'information permette aux participantes et participants de l'atelier de dresser, selon la perspective de personnes vivant la pauvreté, un portrait économique et sexospécifique de la ville de Surrey. Elle devait aussi être intégrée au rapport présenté aux coordonnateurs et organismes subventionnaires du projet Disparité entre les sexes et pauvreté de l'initiative Collectivités dynamiques.

Méthodes de recherche

Groupes de discussion:

- un pour les hommes et un pour les femmes
- durée d'une heure et demie chacun

Interviews:

- deux
- un par téléphone, durée d'une heure et demie
- un par écrit, dix pages

Nombre et sexe des participants:

- *Sheena's Place*: quatre femmes
- *Phoenix Employment Services*: six hommes

Nombre et sexe des participants:

- deux femmes

Une interview s'est faite au téléphone et l'autre par écrit. Aucune des deux femmes interviewées ne pouvait prendre part aux groupes de discussion, mais elles désiraient participer d'une façon quelconque. Il y a eu deux groupes de discussion, le premier dans un centre d'hébergement pour femmes sans-abri et le deuxième, dans les locaux d'un organisme d'aide à l'emploi dont les services s'adressent à des hommes inaptes au travail. On a posé les mêmes cinq questions dans les deux groupes de discussion et lors des interviews :

1. Comment avez-vous été touché(e) par les récents changements au chapitre de l'emploi?
2. Comment avez-vous été touché(e) par les récents changements au chapitre du filet de sécurité social? À la maison, dans votre collectivité et au travail, si vous travaillez?
3. D'après vous, comment se fait-il que ce soit ainsi?
4. Croyez-vous que les hommes et les femmes vivent ces changements différemment? Qu'est-ce qui vous incite à penser cela? Pouvez-vous me donner un exemple?
5. Quels changements au chapitre des programmes sociaux, de l'emploi, des services communautaires vous aideraient?

On s'appuya sur ces mêmes questions pour l'atelier communautaire et les entrevues téléphoniques. Par contre, la participante qui a répondu par écrit a choisi de dresser le portrait de sa vie de pauvreté avant de répondre aux questions, d'où la longueur de sa réponse.

Confidentialité et protection de la vie privée

La question de la confidentialité et du respect de la vie privée fut abordée avec les participantes et participants avant la tenue des groupes de discussion et des interviews. On a offert à chaque participant et participante un éventail d'options, de l'anonymat total à la mention de leur nom. Deux participants ont choisi d'utiliser des pseudonymes. Aucune citation ne serait utilisée sans l'autorisation des personnes et la permission de mentionner leur nom (ou leur pseudonyme) serait sollicitée à nouveau avant d'insérer une citation dans le texte. Avec la permission de tous les participants et participantes, les propos tenus lors des groupes de discussion ont été enregistrés et transcrits en se référant uniquement aux prénoms des personnes. Et des notes ont été prises lors de l'interview téléphonique avec la permission de la participante.

i. Analyse

Les résultats ont été analysés par thème et en fonction des différences entre les réponses des femmes et des hommes. Quoiqu'on ait informé les participants et participantes au moment de leur sélection et à nouveau au début de chaque séance que nous menions une analyse comparative entre les sexes, en général, les personnes ne répondaient pas en établissant des comparaisons à l'autre sexe à moins d'être incitées à le faire.

ii. Indemnité de participation

Il fut décidé d'offrir aux participantes et participants des groupes de discussion et des interviews une indemnité de participation pour atténuer la perte de revenu qu'ils auraient pu gagner durant cette période. On a également défrayé les coûts afférents au transport et à la garde des enfants.

iii. À propos des participants et participantes

Les membres du groupe de travail sur la disparité entre les sexes et la pauvreté ont choisi les personnes qui participeraient aux interviews et aux groupes de discussion et les séances ont été dirigées par la coordonnatrice et chercheuse du groupe de travail. Mis à part le sexe, les seuls critères pour faire partie de la recherche était d'être aux prises avec la pauvreté ou d'avoir récemment été aux prises avec la pauvreté et de vouloir discuter de la façon dont les hommes et les femmes peuvent vivre différemment la pauvreté. Le soin de définir ce qu'ils entendaient par pauvreté fut laissé aux participants et participantes. Au total, six hommes et six femmes ont participé. Leur âge variait de la fin de l'adolescence et l'âge moyen. Plusieurs ont révélé avoir des problèmes de santé modérés à sérieux. Deux femmes se sont identifiées comme Autochtones et une comme ayant le statut d'Indienne. Aucun des participants ou participantes ne s'est identifié comme appartenant à une minorité visible ou étant nouvellement immigré au Canada. Les niveaux de scolarité variaient grandement : certaines personnes n'avaient pas achevé leurs études secondaires inachevées tandis que d'autres détenaient des certificats ou diplômes d'études postsecondaires ou professionnels. Deux femmes ont révélé qu'elles avaient grandi dans un ménage qui avait eu recours à l'aide sociale.

Comment les personnes peuvent devenir invisibles

Nous reconnaissons que notre échantillon est très petit pour en tirer des conclusions générales. Toutefois, il peut être très utile pour nous aider à identifier des lacunes et les prochaines étapes à franchir. La recherche qualitative met en relief des contextes et des constats qu'il est difficile ou impossible de saisir au moyen de statistiques. Soulignons aussi que la majorité des points de vue exprimés au cours des interviews et des groupes de discussion ont également été exprimés durant l'atelier communautaire.

L'histoire de Betty (encadré) a illustré de manière saisissante combien les communications personnelles sont nécessaires pour dresser un portrait global de la pauvreté. Les difficultés économiques de Betty ne seraient apparues dans les statistiques qu'au seul moment où elle retirait des prestations d'assurance-emploi. Les années de lutte quotidienne pour élever ses jeunes enfants, de même que ses périodes de maladie, ne sont pas mesurées ou prises en compte puisqu'elle n'avait pas recours à l'aide sociale ni à d'autres prestations gouvernementales. De même, ayant été travailleuse autonome durant de longues périodes, elle n'a pas eu les avantages d'un régime d'assurance-maladie complémentaire ou d'un régime de retraite privé. L'histoire de Betty est commune à beaucoup de femmes et illustre les nombreuses façons dont les femmes sont vulnérables à la marginalisation économique en raison de l'éclatement de la famille, de la maladie et des revers économiques.

L'histoire de Betty

Enfant, Betty a souffert d'une grande pauvreté à cause de la longue maladie de son père. Avec l'aide d'amis et d'amies, sa mère a lutté pour nourrir et loger sa famille. Betty a poursuivi des études par ses propres moyens, s'est trouvé du travail et a commencé sa propre famille. Alors que ses enfants étaient encore assez jeunes, deux événements ont changé sa vie : sa mère est devenue très malade et a eu besoin de soins constants pendant des mois avant de mourir et cette situation a entraîné l'éclatement de son mariage.

Betty s'est vite confrontée aux difficultés d'élever seule une jeune famille. Étant très débrouillarde, elle a lancé sa propre entreprise à partir de la maison et elle a été embauchée par une grande société qui lui a confié un poste qui, au fil du temps, en vint à englober beaucoup de responsabilités.

Une surcharge de travail et de maigres ressources en raison des compressions budgétaires effectuées au sein de la société l'ont conduite à l'épuisement professionnel. Betty a quitté son emploi pour un autre, mais son poste a été aboli plus vite que prévu de sorte qu'elle a fait une demande d'assurance-emploi. En vertu d'un programme de formation de l'a.-e., elle a à nouveau lancé sa propre entreprise mais peu après, elle est tombée très malade.

En tant que travailleuse autonome, elle n'était plus admissible à l'a.-e. de sorte qu'elle a été sans revenu pendant neuf mois. Betty travaille actuellement à temps partiel chez elle, mais elle se sent prête à retourner travailler à plein temps si l'occasion se présente.

Betty a toujours été déterminée à réussir par ses propres moyens, mais n'eut été le soutien de sa famille et de ses amis et amies lorsqu'elle est tombée malade, elle n'est pas sûre qu'elle aurait pu se rendre aussi loin.

Résultats de la recherche

Les résultats de la recherche sont présentés dans l'ordre des questions posées lors des interviews et des groupes de discussion. L'analyse est sexospécifique en ce sens que les réponses des hommes et des femmes sont comparées et les différences sont mises en relief.

Question #1 – Comment avez-vous été touché(e) par les récents changements au chapitre de l'emploi?

Tant les hommes que les femmes ont dit se sentir bousculer à cause des changements touchant les emplois et les programmes d'emploi, mais ils ont décrit différemment leur expérience et les effets de ces changements dans leur vie.

B. (membre du groupe de discussion) : « Je pense que je suis victime de discrimination parce que... je suis sur l'aide sociale... Ça ne semble pas trop les impressionner. »

Les hommes et les femmes ont parlé de diminution de perspectives d'emploi, de salaires moindres pour plus de travail, d'augmentation d'emplois à temps partiel ou occasionnels, de difficulté d'obtenir des « emplois de carrière » et d'érosion accélérée d'un système de soutien qui n'a plus de « cœur ». Cependant, les femmes ont décrit ces répercussions d'un point de vue personnel, en termes de préjudice à leur santé, de diminution de leur sentiment de bien-être et d'estime de soi et d'incapacité à s'occuper de leur famille. Les hommes se percevaient, quant à eux,

comme faisant partie du portrait global d'une économie changeante et ont décrit les répercussions sur leur vie en termes de dégradation de leurs relations avec leur employeur et de leur valeur dans la collectivité.

Les femmes pouvaient nommer beaucoup de facteurs responsables du taux élevé de chômage dans leur collectivité mais dans leur cas, le fait de dépendre des allocations familiales ou de l'aide sociale ou d'avoir des enfants à charge leur semblait la principale raison pour laquelle elles n'arrivaient pas à se trouver d'emploi. Elles ont exprimé de la crainte et du désespoir à l'endroit d'un système sensé les soutenir mais qui, plutôt, les forçait à vivre des situations contre-indiquées et parfois même dangereuses. Leur sentiment d'impuissance avait manifestement des répercussions sur leur santé puisque les problèmes de santé les plus souvent mentionnés étaient la dépression et le stress.

Murray : « quand on te paie 8,50\$ de l'heure, tu en as assez pour un repas par jour et payer ton loyer. Tu t'enfonces toujours de plus en plus creux. »

Pour les hommes, qui invoquaient leur passé de travailleurs salariés, il était clair que leur chômage était surtout attribuable à des facteurs extérieurs, non reliés à leurs capacités à travailler. Ils avaient confiance de trouver du travail éventuellement même s'ils ne gagneraient pas assez pour subvenir à leurs besoins essentiels. Le fait que les travailleurs soient de plus en plus « jetables » et la baisse importante de leurs salaires pour un travail qu'ils avaient fait toute leur vie avaient réussi à entacher leur sentiment de valeur pour leur employeur et la collectivité. Leur perception comme quoi les règles du jeu s'appliquaient différemment aux détenteurs du pouvoir accentuait leur sentiment d'injustice et leur crainte de voir leur situation s'aggraver encore. Ainsi, les hommes aussi éprouvaient un sentiment général de désespoir. On a dit craindre que les hommes, parce que mal outillés pour faire face à la situation, aient recours à la violence pour extérioriser leurs émotions ou à une consommation abusive d'alcool ou de drogue.

Les hommes et les femmes éprouvaient le même sentiment d'impuissance à l'égard des changements survenus dans le monde du travail, mais les femmes aux prises avec la pauvreté le vivaient personnellement

tandis que les hommes, dans la même situation, se voyaient comme faisant partie du portrait économique global. De plus, ces résultats révèlent que, dans le cas des femmes, c'est leur santé qui écope tandis que, dans le cas des hommes, ils ont tendance à chercher à l'extérieur des façons d'échapper à la peur et au désespoir. Manifestement, le nouvel ordre économique avait chez ces hommes et ces femmes des répercussions qui pouvaient influencer à long terme sur leurs capacités à se débrouiller dans cette nouvelle réalité économique.

Question #2 – Comment avez-vous été touché(e) par les récents changements au chapitre du filet de sécurité social? À la maison, dans votre collectivité et au travail, si vous travaillez?

Il y avait un accent de désespoir dans la plupart des réponses à cette question. Tant les hommes que les femmes ont donné force détails pour expliquer les multiples façons dont les compressions dans les programmes sociaux les empêchaient de subvenir à leurs besoins essentiels. Mais leur plus grande crainte était d'être assujettis à la nouvelle règle d'admissibilité à l'aide sociale limitant l'accès aux prestations à deux années sur cinq. Pour la majorité des bénéficiaires d'aide sociale aptes au travail, cela signifie qu'ils seront exclus au printemps 2004 ou que leurs prestations seront réduites (cf. Annexe 1).

C'est en fonction de leur propre dépendance ou de celle des autres que les femmes se sont situées par rapport à ces changements. Elles avaient l'impression qu'ils pouvaient mettre leur vie en danger car toutes les participantes du groupe de discussion demeuraient alors dans un centre d'hébergement pour femmes sans abri et avaient été admises à l'aide sociale ou tentaient de l'être. La plupart avaient eu recours au système d'aide sociale pour la plus grande partie de leur vie et n'avaient à leur actif aucune expérience de travail. Toutes avaient des obstacles à l'emploi pour lesquels on ne pouvait trouver de solution à court terme, et pourtant on les obligeait à chercher du travail quand même pour satisfaire ou continuer à satisfaire aux critères d'admissibilité. Elles ne pouvaient se loger et s'alimenter adéquatement ni le faire pour leurs enfants et elles ignoraient comment elles pourraient s'en sortir lorsque leurs deux années seraient écoulées. Cette situation est susceptible de se reproduire à l'échelle de la province vu que la plupart des bénéficiaires d'aide sociale sont des femmes et que plus de 80% sont des mères monoparentales.

B. (membre du groupe de discussion) : « *Le ministère a dit que j'avais une scolarité suffisante et ils m'ont coupée.* »

Les nouveaux programmes d'aide sociale de la C.-B. semblent viser davantage à soustraire ces femmes du système plutôt qu'à aider les prestataires à trouver un emploi durable qui leur permette de subvenir à leurs propres besoins. Les nouveaux critères d'admissibilité sont un exemple à cet effet. On dirait qu'ils invalident les efforts en vue de travailler entrepris sous l'ancien régime. Par exemple, une femme d'âge moyen, mère de quatre enfants, qui s'était débattue pendant des années sous l'ancien régime et avait tout juste obtenu son attestation de formation générale, venait d'apprendre qu'elle n'aurait plus accès à la formation complémentaire nécessaire pour la rendre employable. Parce que ses enfants vieillissaient, elle serait bientôt assujettie à la règle d'admissibilité de deux ans sans pouvoir s'appuyer sur des compétences de travail. D'autres personnes étaient touchées par les nouveaux critères d'admissibilité visant les jeunes autonomes depuis moins de deux ans. Deux jeunes femmes sans-abri qui auraient eu droit antérieurement à du soutien pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires se voyaient dorénavant dans l'obligation de travailler pour subvenir à leurs besoins et payer leurs études. Étant donné le taux de chômage élevé des jeunes et le fait qu'elles soient actuellement sans abri, ces deux jeunes femmes désespéraient de pouvoir atteindre un jour cet objectif. Sans autres perspectives, à l'instar d'un nombre disproportionné de jeunes femmes autochtones, elles sont susceptibles de s'adonner elles aussi au commerce de la drogue et de la prostitution à Surrey.

Même si un certain nombre d'hommes participant à la recherche éprouvait des problèmes de santé et si d'autres avaient recours à l'aide sociale, ils ne décrivaient pas leur situation en termes de ses effets sur leur vie personnelle mais plutôt en termes de ses effets sur les autres et sur leur collectivité. À l'instar de leurs réponses à la première question, les hommes se définissaient en tant que travailleurs et c'est en ces termes qu'ils définissaient le problème. Cela se reflétait d'ailleurs dans le fait qu'une grande partie de la frustration qu'ils exprimaient était liée aux problèmes d'accès à l'assurance-emploi.

Bill : « *Si tu n'as pas de paye et que tu n'as pas pour six mois d'épargne, ta situation est critique, que tu t'en rendes compte ou non. Tu es mal pris. Tu es à ça de vivre dans une boîte de carton et si tu ne le sais pas, pense-y, parce ce n'est pas loin* ».

Les histoires décrivant les effets sur les deux sexes des compressions dans les soins de santé et bénéfiques sociaux étaient également saisissantes. Une femme risquait de perdre la vue d'un œil faute de moyens pour défrayer l'examen requis avant de subir une intervention chirurgicale; une autre a raconté que sa fillette de dix-huit mois perdait ses dents à cause de la carie parce qu'en tant que mère, elle n'avait pas les moyens de défrayer les coûts additionnels d'un spécialiste qui interviendrait pour soigner cette maladie héréditaire. Un homme a raconté qu'il ne s'était pas présenté aux examens finaux de son programme de formation parrainé par l'a.-e. parce que ses prestations ne défrayaient que le remplacement des verres de ses lunettes cassées et non la monture.

Parce qu'elles dépendaient de l'aide sociale, il était improbable que les femmes puissent s'occuper de leurs problèmes de santé avant qu'ils ne deviennent chroniques ou qu'ils aient des répercussions à long terme sur leur vie. Deux hommes ont mentionné que leurs problèmes de santé étaient pour eux un obstacle majeur à l'emploi, mais aucun n'a souligné de lacune dans les soins reçus pour ces problèmes de santé. Au contraire, un homme sans aucune couverture d'assurance-santé a déclaré avoir reçu « les meilleurs » soins hospitaliers après avoir vécu dans la rue pendant un certain temps.

Les femmes avaient en commun leur résilience. Une femme a raconté avoir vécu avec son nourrisson pendant deux semaines dans une tente montée dans un parc local avant d'entrer dans un centre d'hébergement pour personnes sans-abri; une autre a décrit la créativité de certaines personnes qui parvenaient à s'aménager un abri aux allures d'un chez-soi sur les rives des rivières et dans les buissons des parcs.

Magdalen (femme interviewée) : « *Quand la vie devient trop occupée, tu es la première qu'on laisse tomber.* »

Les femmes ont parlé de la charge additionnelle que devaient assumer leurs familles et leurs amis, généralement des femmes, pour pallier aux lacunes résultant des compressions. Certaines ont soutenu sans équivoque qu'il s'agissait de leur dernier recours avant de passer à l'itinérance à proprement parler. Elles craignaient cependant que leurs problèmes personnels n'accablent même les personnes les plus dévouées à leur égard.

Enfin, il y avait ces femmes et ces hommes sans amis et amies, sans famille et impuissants à s'aider eux-mêmes. On a fait état de situations où des personnes qui avaient auparavant droit à des soins à domicile se voyaient dorénavant de plus en plus laissées à elles-mêmes à cause de l'érosion des services de santé et des programmes communautaires. On a également mentionné le nombre accru de personnes mendiant pour de la nourriture plutôt que pour de la drogue ou de l'alcool, comme c'était le cas auparavant.

B. : « *Je connais une dame qui est presque complètement aveugle; elle ne reçoit plus de soins à domicile et pourtant, elle est en fauteuil roulant.* »

Les hommes ont parlé de la hausse du taux de criminalité, attribuable selon eux à la faim et de la menace de se retrouver dans la rue. Les femmes, quant à elles, ont décrit les conséquences des changements aux programmes sociaux en termes de séparation et d'isolement accrus, de dépression et des problèmes graves connexes.

Dans l'ensemble, il semble que les changements survenus au chapitre des programmes sociaux ont pu sembler plus dangereux pour la vie des femmes étant donné qu'elles avaient davantage recours au système et qu'elles disposaient de moins de ressources que les hommes pour assurer leur autonomie. Il semblerait aussi que la dégradation au sein des collectivités, c'est-à-dire l'accroissement de la criminalité, de la prostitution et de la violence, soit en partie attribuables à ces changements.

Bill : « *C'est comme consulter un avocat pour une crise d'appendicite. Ceux qui décident ont aucune idée de ce qui se passe dans le vrai monde.* »

Question #3 – D'après vous, comment se fait-il que ce soit ainsi?

Selon les femmes, la hausse du taux de chômage et l'érosion du filet de sécurité social étaient le résultat de valeurs sociales nouvelles. Les hommes, pour leur part, blâmaient le nouvel ordre économique.

Magdalen : « *Vous écartez quelqu'un, et le phénomène se propage...* »

Les femmes ont parlé d'un nouveau système de valeurs où il était acceptable de donner moins d'aide aux personnes les plus vulnérables parce qu'on craignait de plus en plus manquer de ressources pour maintenir son niveau de vie actuel. Une femme a parlé d'une véritable « épidémie » et d'un nouveau système de classes où des personnes qui n'ont pas aussi fière allure ou qui ne sentent pas aussi bon que d'autres ont une valeur moindre et moins de droits.

Les femmes s'inquiétaient également de l'accroissement de la population et de la proportion grandissante de personnes nécessiteuses. Elles avaient l'impression que personne ne savait comment intervenir et qu'en réaction, on laissait tomber ceux et celles perçus comme pesant lourd sur le système. Aussi, elles avaient le sentiment grandissant qu'il en avait toujours été ainsi et que la situation de dépendance des femmes en avait toujours fait des personnes singulièrement « sacrificables ».

D'autre part, les hommes ont plutôt vu dans ces changements une expérience qui tourne mal. Pour eux, les changements survenus étaient en rapport au travail. Ils ont décrit des personnes sacrifiées à la marge de profit tandis que les PDG étaient récompensés pour avoir instauré des politiques de compression (et de suppression d'emplois) et cela, même s'il en résultait la fermeture de l'entreprise. Certains se sentaient de plus en plus découragés et ils empreints de désespoir – ils croyaient qu'il n'existait pas de vision d'avenir, du moins pas d'un avenir dont ils seraient partie prenante. Mais d'autres estimaient que, même si les temps étaient durs, nos systèmes sociaux demeuraient supérieurs à ceux d'autres pays.

Bill : « *On soutient que l'économie et la société sont une seule et même chose, ce n'est pas le cas.* »

Ces résultats indiquent que les hommes et les femmes vivant la pauvreté estimaient qu'ils étaient devenus « sacrificables » en raison de l'augmentation de la population, des valeurs sociales transformées et d'un nouvel impératif économique. Il est intéressant de constater que les femmes voyaient dans l'accroissement du taux de chômage et dans l'érosion du filet de sécurité social un reflet des valeurs sociales changeantes tandis que les hommes voyaient l'augmentation du chômage le reflet d'un nouvel ordre économique.

Question # 4 – Croyez-vous que les hommes et les femmes vivent ces changements différemment? Qu'est-ce qui vous incite à penser cela? Pouvez-vous me donner un exemple?

Magdalen :

« Lorsque on est très pauvre, le sexe n'a rien à faire avec les besoins essentiels. »

Les deux groupes étaient prêts à admettre que c'était plus pénible pour l'autre mais ils reconnaissaient néanmoins que les femmes avaient des obstacles majeurs à surmonter parce qu'en moyenne leur situation économique était plus précaire que celle des hommes. Les femmes croyaient avoir accès à un plus grand nombre de programmes que les hommes et, de leur côté, les hommes croyaient que les femmes, en tant que mères, avaient plus de difficulté à subvenir aux besoins de leur famille. Les deux groupes croyaient cependant que l'ampleur de la pauvreté avait un effet égalisateur : vous n'êtes plus qu'un numéro lorsque vous tendez la main.

Quoique certaines femmes aient admis qu'elles étaient susceptibles de gagner moins que les hommes et plus susceptibles de s'occuper des enfants, elles ont vite souligné que les pères seuls, même s'ils sont moins nombreux, n'avaient pas accès à l'ensemble des services auxquels avaient droit les mères seules. De plus, elles croyaient que les hommes seuls avaient plus de mal à obtenir de l'aide sociale.

D'autres femmes ont parlé de leur propre combat pour prendre soin de leurs enfants sans le soutien financier des pères ou pour s'occuper de leurs parents âgés sans bénéficier de ressources additionnelles. Elles estimaient que la vulnérabilité des femmes à l'itinérance était plus difficile à mesurer étant donné qu'elles étaient plus enclines à vivre avec des membres de leur famille ou des amis et amies que d'avoir recours à un refuge pour sans-abris. Ainsi, elles avaient l'impression que le nombre de centre d'hébergement (pour femmes) était insuffisant.

Pour les hommes, les principaux obstacles auxquels étaient confrontées les femmes aspirant à la stabilité financière étaient la violence conjugale, les emplois moins bien rémunérés et les soins aux enfants. Cela expliquait selon eux le nombre plus élevé de femmes pauvres que d'hommes pauvres et pourquoi elles avaient davantage recours aux programmes sociaux. Tant les hommes que les femmes estimaient qu'on les poussait à déjouer le système pour obtenir ce dont ils avaient besoin puisque les compressions faisaient en sorte qu'il était de plus en plus difficile de se procurer de la nourriture et de s'assurer un logement.

Brenden : « Toutes ces compressions poussent les personnes à frauder le système, ce qui pousse le gouvernement à faire d'autres compressions parce que les personnes trichent. »

Les deux groupes considéraient qu'ils étaient aussi vulnérables l'un que l'autre aux changements dans l'emploi et les programmes sociaux, mais aucun des deux groupes n'a établi la mesure de cette vulnérabilité. Il semblerait cependant que, pour les deux groupes, les femmes seraient les plus touchées compte tenu de leur rôle traditionnel de responsable des soins aux enfants et de la dépendance que cela entraîne.

Question #5 – Quels changements au chapitre des programmes sociaux, de l'emploi et des services communautaires vous aideraient?

Pour cette dernière question, les tendances remarquées dans les différentes manières qu'ont les femmes et les hommes de vivre la pauvreté se sont à nouveau vérifiées. Les demandes des femmes étaient d'ordre personnel; elles visaient l'amélioration de leur santé et leur mieux-être ainsi que la possibilité de subvenir à leurs besoins quotidiens, à ceux des personnes qui dépendaient d'elles et à ceux de leur communauté. Les hommes réclamaient que l'on s'attaque au problème de façon globale, que le gouvernement redéfinisse ses responsabilités à l'égard des personnes les plus vulnérables, que les gens s'unissent, et que l'on diminue les taxes de façon à ce tout le monde puisse avoir l'esprit tranquille.

La liste des souhaits des femmes

- « Je ne suis pas différente de la prostituée au coin de la rue. Tout ce que je désire, c'est l'amour, l'acceptation et la sécurité. »
- Soutien de la part de la direction pour combattre le stress au travail.
- « Les êtres humains devraient être suffisamment à l'aise pour se regarder dans les yeux et être souples. »
- Une collectivité où tout le monde se contenterait d'aider les autres : constructeur domiciliaire, mécanicien d'automobile, etc.
- J'aimerais pouvoir dire : « Je suis très compétente en ce domaine, c'est ma passion... » et que les gens se contentent de cela.
- Des choses concrètes : au lieu de tenir des groupes de réflexion, distribuer des manteaux, s'occuper de ses voisins, etc.
- Un programme de subventions et de bourses pour deux ans d'études secondaires.
- Des soins dentaires et des soins visuels pour les personnes à faible revenu atteintes de diabète.
- Un meilleur système de transport en commun à Surrey : cela peut prendre jusqu'à deux heures pour se rendre d'un endroit à l'autre dans la ville.
- Une loi obligeant les employeurs à verser un salaire égal pour un travail égal, que ce soit dans le secteur privé ou dans un milieu syndiqué et les infrastructures pour veiller à l'application de la loi.
- Un système de services sociaux juste et équitable. Une banque de données ou une autre source d'information accessibles par Internet où sont offerts des outils et des ressources pour s'orienter dans le système et se prévaloir de ses services.
- « Défrayer le coût des études secondaires et m'accorder l'aide nécessaire pour que je puisse étudier à temps plein; ainsi, je pourrais devenir celle que je veux être plutôt que de rester sur l'aide sociale le reste de ma vie. »
- « Qu'on confirme que je suis prestataire d'aide sociale, que je me trouve un logement, que je me fasse opérer les yeux et qu'enfin je puisse obtenir un emploi »

La liste des souhaits des hommes

- Que le gouvernement se soucie davantage des personnes, qu'il construise des refuges, crée des logements à prix abordable et davantage de centres de désintoxication.
- « Je me sens comme si pendant une heure chaque jour quelqu'un m'amenait sur le toit d'un édifice et me suspendait dans le vide pendant qu'un gars me disait : "On pourrait te laisser tomber, on pourrait te retenir." Libérez-nous de la panique, donnez-nous la tranquillité d'esprit. »
- Que les organismes de planification locaux mènent des études approfondies pour examiner ces problèmes sociaux et fassent en sorte que tout le monde travaille ensemble.
- Que pendant un mois chaque année le gouvernement exempte la population de la TPS et de TVP afin d'inciter à la consommation.
- Que la vie ralentisse. Fermez la télé, arrêtez-vous pour regarder autour de vous.
- Qu'il y ait davantage de communication entre les différents services gouvernementaux.
- La sécurité d'emploi et, lorsque nécessaire, l'accès au recyclage professionnel pour les travailleurs d'âge mûr.
- « Les gens ont besoin de se prononcer, l'apathie n'a jamais aidé personne. »

RÉSUMÉ DE L'ATELIER

Le projet Collectivités dynamiques de Surrey (CDS) a présenté l'atelier « le mur » à la bibliothèque publique, le mardi 9 décembre 2003, de 9h30 à 16h30. Trente-quatre personnes s'étaient inscrites au préalable et deux n'ont pu se présenter. Trois personnes non inscrites se sont présentées à l'invitation des membres du

groupe de travail, ce qui a porté à trente-cinq le nombre total des participants et participantes. Le groupe était très diversifié : étaient représentés les immigrants et immigrantes, les minorités visibles et les Autochtones. On a tenté d'avoir un ratio hommes-



femmes dans l'atelier comparable à celui de la population pauvre de Surrey. Vingt-six femmes et neuf hommes de tous âges étaient présents, dont deux personnes à mobilité réduite.

Ont également participé à l'atelier huit organismes communautaires prestataires de services, un représentant du gouvernement fédéral et une représentante du collège communautaire local. Deux membres du conseil d'administration d'organismes communautaires ont aussi assisté à l'atelier. Les autres participants et participantes étaient des résidents de Surrey qui avaient une expérience personnelle de la pauvreté. Plusieurs personnes représentant un organisme se considéraient également comme faisant partie de cette catégorie. On trouvera ci-après une transcription de l'exercice du « mur » tel qu'il s'est déroulé à Surrey, de même que des remarques notées au cours de la journée mais qui n'apparaissent pas dans une brique du mur. Les annexes 8, 9 et 10 présentent quelques-uns des outils utilisés pour inciter les personnes à participer.

Des changements survenus au chapitre de l'emploi et des programmes sociaux?

i. Changements au chapitre des programmes sociaux

Les compressions drastiques à l'aide sociale et les restrictions accrues en matière d'admissibilité – notamment la période limite de deux ans dont l'entrée en vigueur est prévue le 31 mars 2004 – étaient une grande source de préoccupation. Les participants et participantes ont parlé de décisions fondées sur des inexactitudes et des préjugés au sujet des personnes. De ces décisions, on comprenait qu'il fallait réduire le nombre de bénéficiaires d'aide sociale de manière à ce que le gouvernement puisse passer à l'étape suivante, soit fermer des bureaux et respecter ses objectifs budgétaires. Le processus ne prenait pas en compte l'incidence sur la vie des gens car, dorénavant, le gouvernement gère l'État comme une entreprise. Pour illustrer à quel point certaines politiques n'ont rien à voir avec la promotion de la santé, une femme a raconté qu'on lui avait dit qu'il lui fallait attendre de perdre toutes ses dents avant d'accès au programme de soins dentaires. Son commentaire : « Si les coûts des soins dentaires les préoccupent tant, ils devraient s'occuper particulièrement de l'alimentation. »

- L'étiquette « pauvre » n'est plus un obstacle social
- Privatisation des services publics
- Les prestataires de services ne traitent pas les personnes avec dignité, courtoisie et respect
- Diminution de l'admissibilité aux prestations d'a.-e.
- Compressions dans les programmes sociaux (sécurité du revenu) et les soins de santé complémentaires
- Tout revenu supplémentaire doit être déclaré
- Les examens de la vue ne sont pas gratuits ni couverts par le régime de soins de santé de la C.-B.
- L'objectif visé n'est plus « de favoriser le retour au travail » mais « d'évincer de l'aide sociale », peu importe comment
- Les services ne répondent pas aux véritables besoins des personnes, utilisation inefficace des ressources existantes
- Compression en éducation et dans les services de garde
- Réduction des services
- Tarifs à déboursier pour des services, plus grand besoin de services gratuits
- Transfert de responsabilités aux municipalités
- Assouplissement de la loi et des règlements en matière de santé et de sécurité
- Compressions dans le système de santé public
- Revenu plus élevé sur l'aide sociale, accroissement des coûts, taxés à 100 %
- Ils ne me donnent pas de soutien financier additionnel pour que je m'occupe de mon enfant à domicile, mais ils sont prêts à placer mon enfant ailleurs et payer quelqu'un qui s'en occupera à ma place
- Augmentation des coûts du logement
- Frais aux usagers
- Compressions dans les programmes sociaux – soins dentaires, soins de santé.
- Diminution accrue des budgets accordés aux services et organismes communautaires
- On ne mise pas sur les capacités des personnes qui forment notre collectivité (aînés et aînées, immigrantes et immigrants, travailleurs et travailleuses)
- Compressions à l'aide juridique.



ii. Des changements au chapitre de l'emploi

Les participants et participantes ont exprimé le point de vue comme quoi la valeur accordée à l'accroissement des profits au détriment de l'humain était le courant responsable des changements dans les milieux de travail.

- Les emplois du secteur public ont été transférés au secteur privé
- Plus grande charge de travail

- Les nouveaux emplois sont hautement spécialisés ou peu rémunérés
- Réduction des effectifs = perte d'emplois
- Augmentation du nombre de travailleurs ou travailleuses autonomes ou du télétravail
- Programmes de formation – accès insuffisant
- Moins de sécurité d'emploi
- Davantage de travail à temps partiel et contractuel
- Les travailleurs et travailleuses agricoles ne sont plus protégés par la Loi sur les normes du travail
- Les nouveaux emplois requièrent plus de compétences ou paient moins
- L'âge minimum pour travailler est passé de quinze à douze ans



Comment ces changements sont-ils vécus (dans la collectivité, à la maison et au travail)?

i. Les changements vécus dans la collectivité



Les participants et participantes ont parlé de l'invisibilité de certaines personnes dans le système : personnes sans-abri ou à risque de l'être, notamment celles qui n'ont pas d'enfants, travailleurs et travailleuses à faible revenu, personnes ayant une incapacité non apparente ou des problèmes de santé mentale, population migrante sans statut légal, etc. L'absence de dignité accordée aux personnes qui avaient recours au système pour survivre a sans cesse été soulevée au cours de la discussion. Les participants et participants croyaient que le système faisait disparaître les personnes. On les expulse de l'aide sociale ou on leur

refuse des services pour des raisons qui n'ont rien à voir avec leurs capacités de se trouver à manger ou un toit. Certains ont aussi soutenu que Surrey attirait plus de nouveaux arrivants parce que le coût de la vie y était moins élevé. Les différences culturelles au chapitre des structures familiales ont été mises en relief. Ainsi, on a souligné le fait que le système est peu susceptible de prendre en compte le fait qu'une personne puisse subvenir aux besoins de toute sa famille et on a parlé de l'incidence que pouvaient avoir sur la collectivité les différences culturelles qui incitent les personnes à épargner leur revenu disponible plutôt qu'à le dépenser.

- Cycle du désespoir : un traitement humiliant entraîne une diminution de l'estime de soi, des mauvaises habitudes en matière de santé et de soins personnels et des comportements autodestructeurs. Ce qui a pour effet d'augmenter les coûts de santé et de livrer le message suivant : « Vous êtes un fardeau. » Ce qui, en retour, favorise les traitements humiliants. Et voilà que le cycle se perpétue.
- On insiste davantage sur la notion de pauvres « méritants » et « non méritants »
- La centralisation a transformé les services en entreprises commerciales. Stress des prestataires de services, stress des clients, difficulté d'accès

- Problèmes de dignité entourant les soins à domicile
- Coût élevé de l'éducation – absence de sécurité d'emploi
- Problèmes d'isolement : limitation fonctionnelle, dépression, et pas d'argent pour sortir!
- Problèmes relatifs à la dégradation des soins de santé : soins dentaires, incapacités, soins de la vue

iii. Changements vécus au travail

On s'est entendu pour dire que la restructuration et la réduction de leurs effectifs et ressources avaient eu pour effet d'accabler les entreprises, le gouvernement et les services communautaires qui essayaient de fonctionner dans un climat où la notion de rendre service était remplacée par l'impératif des résultats à atteindre. Les participants et participantes ont également parlé du fossé grandissant entre les riches et les pauvres et de la décimation de la classe moyenne.

- Stress relié à la maladie, épuisement professionnel
- Salaires basés sur les résultats, non sur le rendement
- Concurrence pour les emplois, les heures, le salaire
- Aggravation du phénomène de l'itinérance et augmentation des crimes contre la propriété = travail et environnement de travail moins agréables (vols, mendicité, etc.)
- Diminution des conditions de travail : pas de salaire minimum pour les travailleurs et travailleuses agricoles, augmentation du travail des enfants dans le secteur de l'agriculture, etc.
- Augmentation du harcèlement et de l'insécurité dans le milieu de travail
- Augmentation du stress au travail
- Salaire moindre pour le même travail = moins de revenu disponible, écart grandissant entre les riches et les pauvres
- Pas de reddition de comptes de la part des entreprises à l'endroit de la collectivité
- Vulnérabilité des travailleurs et travailleuses autonomes : non admissibles à l'a.-e. ou à des programmes d'assistance
- Recyclage à ses propres frais, sans soutien

Comment ces changements sont-ils vécus différemment par les hommes et les femmes?

Les hommes :

- Il est plus difficile pour les hommes de demander de l'aide et des services
- Les hommes sont plus souvent des sans-abri manifestes
- Les hommes se sentent comme des objets facilement remplaçables
- Les hommes ont accès à moins de services que les femmes qui ont des enfants
- Les services ne sont pas conçus pour les pères célibataires. Ils ne satisfont pas aux critères. Absence de programmes d'aide à l'emploi
- Idée préconçue comme quoi les hommes sont forts, n'ont pas besoin d'aide. Honte
- Pas d'emplois locaux. L'homme trouve un emploi à l'extérieur de la ville ou de la province. La conjointe reste seule, sans filet de sécurité social

- Dans la culture occidentale, on accorde de l'aide aux femmes, les hommes sont rejetés. Différences d'ordre culturel : les hommes sont soutenus, les femmes moins valorisées
- L'homme part, le revenu augmente. La femme part, le revenu diminue
- Les hommes : pensions alimentaires versées pour les enfants, perte d'emplois, stress, obstacles en raison de l'âge
- Perte d'emplois dans l'industrie et le secteur manufacturier

Les femmes :

- Les femmes plus âgées aux prises avec la pauvreté parce qu'elles deviennent veuves ou vivent seules
- Les femmes ont la responsabilité de la garde des enfants en plus de leurs autres responsabilités. Trop de tâches à concilier
- Les femmes ont moins de perspectives d'emplois bien rémunérés, de travail manuel, de métiers, etc. Le travail des femmes est dévalorisé
- Les femmes seules, bénéficiaires d'aide sociale et qui ont des enfants : victimes de violence, perte d'emplois, manque de services de garde à l'enfance
- Les Autochtones ne recevront pas de pension parce que la Loi sur les Indiens stipule qu'ils ne paient pas d'impôts
- Les femmes perdent des emplois dans le secteur gouvernemental
- Problèmes d'équité salariale entre les deux sexes. Les femmes sont moins bien payées que les hommes
- Plus susceptibles d'être chef de famille monoparentale
- Les femmes vivant la pauvreté fuient souvent des relations violentes
- Instabilité affective dans le mariage
- Le rôle de dispensatrice de soins traditionnellement réservé aux femmes – génération sandwich
- Incapables de trouver un emploi dans le secteur industriel parce que nous sommes des femmes
- La femme : peur à cause du manque de ressources, incapacités à cause du stress, mentir pour survivre

Tant les femmes que les hommes ont été très généreux et respectueux en mettant en relief leurs différences, un reflet de la dignité qui leur a été reconnue et du respect qui leur a été témoigné tout au long de la journée lorsqu'ils ont exprimé leurs opinions. Il n'y a pas eu d'accusation, uniquement le besoin de décrire leurs réalités individuelles.

Les causes fondamentales

- Socialisé par la société
- Les programmes d'aide sociale rendent la vie très difficile aux hommes célibataires aptes au travail. Souvent, on les pousse à l'itinérance et à la famine avant de leur accorder une aide quelconque
- Il se peut que la société soit dominée par les hommes, mais les hommes apprennent à ignorer leurs besoins affectifs. C'est par les médias, l'école et la famille qu'ils apprennent à les reconnaître
- Émulation sociale et la perception de la place que vous y occupez. Image de soi
- Idée comme quoi les hommes devraient faire vivre les femmes. « Pourquoi ne te maries-tu pas? »
- La fiscalité est le moteur des politiques gouvernementales, le court terme
- Ignorance : le gouvernement ne voit pas les conséquences à long terme; la collectivité ne voit pas les manifestations de la pauvreté

- Cupidité : seulement un montant X de \$. Pour que certains soient riches, beaucoup doivent être pauvres
- Défaillance du soutien familial
- Incompréhension : jugements basés sur le manque d'éducation
- La technologie remplace les personnes
- Les stéréotypes véhiculés par la société contribuent aux idées fausses et à l'insensibilité entourant notre vécu
- Stéréotypes sexuels : attentes sociétales. Les hommes sont des pourvoyeurs et les femmes, des aidantes
- Les valeurs de partis politiques néolibéraux engendrent des politiques insensibles aux besoins des personnes
- Parce que nous sommes plus petites, plus faibles, plus émotives, trop prises par nos familles, la maison, nos enfants...

Germes d'espoir ou possibilités d'action

- PovNet
- Atelier sur la disparité entre les sexes et la pauvreté
- Rapport aux Nations Unies du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)
- Linking People to Food Project
- Homelessness Task Force
- L'initiative Collectivités dynamiques de Surrey
- Federated Anti-poverty Groups of B.C.
- Réseau d'action communautaire

Tête, cœur, mains et pieds : Qu'est-ce que j'ai appris, qu'est-ce qui a changé pour moi, quelle action dois-je entreprendre?

- Organiser un système d'entraide pour parents seuls bénéficiaires d'aide sociale (échanger temps, emplois et connaissances)
- Je me sens dépassé(e)
- L'autonomie gouvernementale commence à l'intérieur de chacun
- J'ai appris aujourd'hui que des décisions critiques se prenaient fondées sur des jugements erronés
- Spiritualité = harmonie, unité, équilibre
- Avoir un système intégré
- Il est crucial d'informer votre collectivité au sujet des questions ayant une incidence sur la pauvreté
- Je me sens habilité(e)
- Libre d'agir
- Le changement naît de l'intérieur
- Espoir



- Je continuerai à espérer
- Il n'y pas de raison que soient inutiles les parents dont les enfants ont quitté le domicile familial, reconnaître les expériences de travail antérieures, les connaissances
- Respect à l'égard de la compréhension interculturelle
- Invalidité des obstacles
- Lutte partagée : le pouvoir dans les nombres
- Nous avons une voix collective
- Nous sommes un
- Abandonner signifie « qu'ils » vaincront
- Notre communauté doit être mieux informée et consciente de ses droits et responsabilités
- Nous avons appris qu'ils devraient nous former pour qu'on puisse redevenir actifs sur le marché du travail. Ne pas perdre espoir
- Partagez vos habiletés, aptitudes et connaissances
- Votez
- J'aiderai à organiser d'autres groupes afin que notre voix soit plus forte
- Mentorat communautaire
- Donnez un visage compatissant aux personnes aux prises avec des difficultés de manière à ce que les gens comprennent
- Votez contre le gouvernement Campbell
- Votez pour des leaders bons/corrects qui éprouvent de la sympathie pour la population, qui pensent à son bien-être

ÉVALUATIONS DE L'ATELIER

Plus de 80% des participants et participantes ont pris le temps d'évaluer l'expérience qu'ils avaient vécue au cours de l'atelier. Leur réaction a été extrêmement positive. La majorité a jugé que l'atelier, l'animation et le soutien avaient été excellents et que les outils employés avaient été très bons. La réaction à l'indemnité de participation variait entre la surprise chez certaines personnes (que l'on valorise leur apport ce point) à la confusion chez d'autres (« dois-je le déclarer comme un revenu? »). Lorsqu'on leur a demandé ce qui leur avait le plus plu de l'atelier, ils ont répondu : le sentiment d'être valorisé(e), d'avoir l'impression de faire partie d'un groupe. En général, ils ont eu l'impression que les choses allaient vraiment mal dans le monde mais qu'au moins, ils n'étaient pas seuls.



1. Comment évaluez-vous cet atelier?

Excellent – 23
Bon – 6
Médiocre – 0

Autres commentaires:

- Il aurait fallu accorder plus de temps aux « solutions »
- L'origine ethnique, les problèmes de santé mentale, la toxicomanie ont rarement été mentionnés; ce sont pourtant des dimensions importantes de la pauvreté
- Il faudrait que l'initiative Collectivités dynamiques se promènent à travers le monde et soient présentée aux politiciens (sic), aux « chefs d'État » partout
- C'est génial; c'est le sujet d'un rapport que notre organisme est en train de préparer
- A mis en relief l'importance de l'analyse sexospécifique en termes d'économie et de croissance communautaire
- J'ai appris plein de choses que je ne connaissais pas
- Les activités et le contenu étaient intéressants et instructifs. La participation était extraordinaire
- Très bon en fait (évalué comme « bon »)
- Aurait peut-être dû être plus court – trop pressé
- Très positif, je repars avec de l'espoir. Solutions proactives
- Très intéressant, bonnes personnes
- Cette information m'aide à passer d'un registre personnel à un registre impersonnel et à réaliser ce qui se passe réellement dans notre société
- Très instructif, j'ai adoré participer

2. Comment évaluez-vous l'animation?

Excellent – 23
Bon – 5
Médiocre
Pas de réponse – 1

Autres commentaires :

- Animée, beaucoup de soutien, respectueuse
- Très bien organisée et informée
- Merci à tous, surtout à Susan, de m'avoir invité(e) et d'avoir travaillé si fort
- Beaucoup moins de temps pour faire le travail
- J'espère que l'information donnée parviendra à changer quelque chose
- J'ai aimé le rythme de l'animation et l'utilisation de l'humour. Cela a permis de faire passer plus facilement un sujet très grave
- J'ai aimé la nature interactive de la présentation
- Les responsables étaient chaleureux et amicaux, ils venaient vers nous et nous apportaient leur soutien
- Pas assez long – beaucoup de travail, trop peu de temps, mais plus long n'aurait peut-être pas été mieux
- Pas suffisamment de pauses
- J'ai aimé la façon qu'on avait de manifester son respect à l'égard des personnes
- Personnel très bien informé

3. Comment évaluez-vous la documentation remise aux participantes et participants?

Excellent – 14
Bon – 14
Médiocre
Pas de réponse – 1

Autres commentaires :

- Le dicton comme quoi on apprend quelque chose de nouveau à tous les jours s'applique à la lettre ici; j'en ressors tellement mieux informé(e)
- Brève et à point
- J'aimerais lire le résumé de ce qui s'est passé aujourd'hui
- Tout le monde n'a pas reçu de formulaire d'évaluation
- Redondant

4. Comment évaluez-vous les mesures de soutien, telles l'indemnité de participation et le remboursement des frais de transport et de garde d'enfants, mises en place pour faciliter ou encourager votre participation :

Excellent – 24
Bon – 5
Médiocre

Autres commentaires :

- C'est bon de savoir que d'autres personnes tiennent compte de ces facteurs
- Je n'avais pas besoin d'aide, merci, mais c'est très bien pour d'autres personnes
- Bon
- Selon mes attentes
- C'était très utile, très reconnaissant(e)

- Ça me faisait simplement plaisir de participer et qu'on me demande d'aider. J'apprécie vraiment ce soutien supplémentaire
- Sans cette incitative financière, ma voix n'aurait jamais été entendue
- Agréablement surpris(e)
- Je n'ai jamais reçu ce type d'indemnité. Je croyais que ce serait du bénévolat. Cela m'a démontré(e) à quel point je me suis toujours sous-estimé(e)
- Parce que j'ai reçu de l'argent, je me demande si je dois le déclarer ou non. J'ai le goût de mentir comme on l'a mentionné dans l'atelier; on le déduira si je le déclare

5. Quelle est l'information la plus utile que vous avez reçue durant cet atelier?

- Ateliers interactifs – tant les femmes que les hommes ont besoin de soutien de manière différente
- Mieux comprendre ce qu'implique le fait d'être sur l'aide sociale
- Le modèle pour construire le mur, entendre les personnes raconter leur expérience
- Il y a d'autres personnes comme moi, c'est encourageant
- Le fait que des personnes se soient réunies du matin jusqu'à la fin de la journée autour d'un lien commun résultant de leurs problèmes
- J'aime ce genre de choses
- La discussion-participation en groupe a soulevé de nombreux points de vue et idées au sujet de la pauvreté
- Y'a des gens pour qui c'est important
- Compressions dans les services communautaires au cours des quatre dernières années
- Les différences entre les hommes et les femmes
- Toute l'information était utile
- Bonne liste des causes de la pauvreté
- Surrey est très multiculturelle
- Problèmes de disparité entre les sexes
- À quel point la situation se détériore, même si nous pouvons nous prendre en charge
- Contacts
- Connaître les différents visages et les différentes expériences, voir les liens qui nous unissent
- JE NE SUIS PAS SEUL(E)
- Sentiment d'appartenance – espoir – je me sens « partie prenante » du processus au lieu d'être en marge
- Information sur les ressources
- Groupes de discussion – les pierres (briques)
- Statistiques et faits, voir et entendre différents genres de pouvoir
- Comment aider, et « être ici » (à l'atelier) est un début
- Tout était bien. Je ne suis pas seul(e).

6. Veuillez ajouter tout commentaire additionnel au dos de cette feuille

- Très bien organisé
- Ne lâchez pas
- J'aimerais m'engager à un niveau plus global . Si vous avez besoin d'aide, s'il-vous-plaît appelez-moi.

7. Pour recevoir de l'information sur la réduction de pauvreté et l'initiative Collectivités dynamiques de Surrey, veuillez inscrire votre nom au bas de la feuille et préciser comment on peut vous joindre ou vous faire parvenir de l'information.

On a dressé une liste de personnes à contacter à partir de cette réponse.

GRILLE D'ANALYSE DE LA PAUVRETÉ POUR LA VILLE DE SURREY

La grille d'analyse de la pauvreté est « conçue pour aider un groupe mobilisateur à dresser le portrait de la pauvreté dans sa collectivité de façon à mieux comprendre la profondeur de la pauvreté et son étendue, et ultimement de faire une évaluation plus stratégique des groupes de résidents et résidentes et des quartiers auprès desquels il choisira d'axer ses efforts » (Trad. Cabaj, 2003).

Cet outil a été élaboré par *Tamarack – An Institute for Community Engagement* en tant que composante d'une trousse d'outils que peuvent se procurer les collectivités qui décident de s'attaquer à la pauvreté. Au départ, la grille de la pauvreté ne comportait pas de dimension sexospécifique, mis à part le fait que l'on identifiait les femmes comme un groupe démographique plus vulnérable à la pauvreté.

Initialement, bâtir une grille reflétant l'incidence de la pauvreté dans la Ville de Surrey ne faisait pas partie du plan d'action du projet Disparité entre les sexes et pauvreté. Vers la fin du projet, constatant qu'il restait des fonds, les responsables de l'initiative Collectivités dynamiques de Surrey (CDS) ont demandé l'autorisation de l'organisme subventionnaire d'affecter ces fonds à la collecte des informations requises pour la grille. On a convenu que la grille serait complétée dans la mesure où le permettraient les ressources financières. De plus, on s'est dit que ce serait une bonne occasion de vérifier si la grille était facile à remplir et si on pouvait y ajouter une dimension sexospécifique tout en respectant les objectifs premiers du projet.

On s'est d'abord buté à la difficulté de décider quelle définition de pauvreté utiliser comme mesure de base. Faute de temps et de ressource, on a décidé de se servir du modèle mis au point par le groupe mobilisateur de l'initiative Collectivités dynamiques de Victoria, C.-B., décrit dans le rapport intitulé *Dynamics of Need in BC's Capital Region (Quality of Life Challenge, 2003)*. L'initiative de Victoria s'appuie sur le seuil de faible revenu (SFR) pour déterminer le niveau de pauvreté des individus et des familles (cf. Annexe 3 : Glossaire). Les données démographiques de son rapport sont ventilées en fonction du sexe et on y présente certaines informations sexospécifiques telles l'expérience de la pauvreté des familles monoparentales selon qu'elles sont dirigées par une femme ou par un homme.

Nous avons essayé d'aller plus loin en analysant globalement l'expérience de la pauvreté des femmes et des hommes en fonction de ses différents degrés (c.-à-d., les travailleurs et travailleuses à faible revenu, personnes temporairement en chômage, etc.), et en l'analysant dans sa dimension sexospécifique pour chaque groupe démographique en fonction de leur degré de pauvreté (c.-à-d., le nombre de femmes autochtones chômeuses chroniques, etc.). Manifestement, nos efforts à cet égard n'ont pas été couronnés de succès, surtout en raison d'un manque de temps et d'argent. Ce rapport se veut un exemple de ce que l'on pourrait accomplir moyennant l'existence de ressources.

Difficultés rencontrées pour la collecte de données

Le problème le plus fréquent pour accéder à des données a été le manque d'argent : seule les données les plus sommaires sur chaque municipalité tirées du recensement 2001 étaient disponibles gratuitement. On pouvait avoir accès gratuitement à des données beaucoup plus exhaustives pour 1996, soit le recensement précédent parce que plus de temps s'était écoulé depuis la collecte d'information, parce qu'un plus grand nombre d'analyses avaient pu être effectuées et enfin, parce que les données du recensement le plus récent

étaient beaucoup plus en demande. Cependant, les données de 1996 sont dépassées à plusieurs égards considérant que la Ville de Surrey s'est considérablement développée et que le portrait économique de toute la province s'est dramatiquement transformé depuis.

On a mis beaucoup de temps à examiner des études locales et nationales dans l'espoir de trouver des statistiques courantes qui s'inséreraient dans les catégories particulières de la grille ou dont on pourrait s'inspirer pour extrapoler sans une trop grande marge d'erreur. Nous n'avons rien trouvé en ce sens provenant des données du recensement 2001. Ceci étant, nous avons tenté d'avoir accès à des données brutes en nous adressant aux organismes locaux mandatés pour partager les statistiques qu'ils s'étaient procurées de Statistique Canada. Certains organismes ont accepté de partager avec nous, mais leurs données n'étaient pas assez globales pour nous être utiles. Par ailleurs, ils étaient préoccupés d'assurer l'intégrité de leurs bases de données.

Heureusement, Statistique Canada nous a fourni gratuitement de l'information de base sur le seuil de faible revenu (SFR) (normalement, il aurait fallu payer). Cela nous a permis de déterminer que 62,990 personnes étaient aux prises avec la pauvreté à Surrey. Mais pousser l'analyse plus loin s'avérait impossible à moins de nous procurer de StatCan, à raison de 278,50 \$ chacun, au moins quatre tableaux standardisés ventilant le revenu en fonction de l'âge, du sexe, de la catégorie de famille et des groupes démographiques particuliers identifiés dans notre grille comme étant à risque. Même là, nous n'étions pas certains d'obtenir un portrait global de la situation advenant que certains tableaux ne puissent être produits, par exemple l'incidence de travailleurs et travailleuses à faible revenu dans la population immigrante nouvellement arrivée au pays. On aurait pu aussi choisir de faire faire des tableaux sur mesure. Pour ce faire, il aurait fallu investir au moins mille dollars au départ. Ni l'une ni l'autre de ces solutions n'était envisageable compte tenu du manque de temps et de ressources financières.

Bâtir une grille reflétant la sexospécificité

Il y avait deux difficultés à surmonter pour bâtir une grille de la pauvreté comportant une dimension sexospécifique.

La première était la pénurie de statistiques comparatives entre les sexes dans les sources de données récentes. Par exemple :

- Nulle part pouvait-on trouver de données sur le nombre de familles monoparentales pauvres dirigées par des femmes dans Surrey. Nous savons que la majorité des femmes ayant recours à l'aide sociale sont des mères seules (DRHC, octobre 1999), et que les mères seules gagnent en moyenne beaucoup moins que les pères seuls (33,954\$ comparativement à 45,407\$) (StatCan, 2001) de sorte qu'il est surprenant que l'information sur le SFR ne soit pas facilement accessible.
- La seule source d'informations globale précisant le nombre de chômeurs et chômeuses chroniques et le nombre de personnes pauvres « à charge » provient d'un rapport par client ou catégorie de famille du ministère des Ressources humaines de la C.-B. sur son programme de sécurité du revenu. Malheureusement, ces tableaux ne ventilent pas les données sur les couples ou les familles en fonction du sexe. En vertu de la Loi sur le travail et la sécurité du revenu de la C.-B, la définition de conjoint inclut les personnes de même sexe. Ainsi, certains de ces couples ou parents sont de même sexe de sorte qu'on ne peut pas déterminer de façon précise le nombre de femmes et

d'hommes prestataires d'aide sociale. Par ailleurs, il faut dire qu'aucune des études afférentes à la pauvreté qu'il nous a été donné d'examiner ne contenait de données sur l'expérience de la pauvreté dans la communauté gaie.

- L'analyse des données de recensement par Statistique Canada est une mine d'informations tant sur les hommes que les femmes, mais on en donne un aperçu très partiel dans les « Faits saillants de la communauté » des *Profils des communautés*. En conséquence, la plupart des résultats d'études locales ou régionales sur lesquelles nous pourrions fonder notre grille de la pauvreté ne comportent pas d'analyse sexospécifique étant donné que les organismes responsables n'avaient peut-être pas les ressources financières nécessaires pour se procurer les données complémentaires de Statistique Canada. C'est pour cette raison principalement que nous n'avons pu remplir une grande partie de la grille de la pauvreté. Cela peut d'ailleurs s'avérer la principale pierre d'achoppement des partenaires communautaires en les empêchant d'approfondir leur connaissance de la pauvreté par le biais du prisme de la sexospécificité.

La deuxième difficulté est dans la nature même de l'analyse statistique : elle ne peut pas raconter d'histoire à partir de chiffres; elle ne peut pas saisir ce qui ne se compte pas. C'est le point de fracture entre sexe et analyse comparative entre les sexes. Le sexe, d'un point de vue statistique, permet de différencier les hommes des femmes. L'analyse sexospécifique, quant à elle, nous incite à aller au-delà des chiffres et à chercher à comprendre comment la vie des personnes est influencée par leur sexe et par les rôles que leur attribuent leur culture ou la société dans laquelle elles vivent.

Les lacunes actuelles en matière de recherche en Colombie-Britannique sur les personnes sans-abri sont un bon exemple de l'importance de l'analyse sexospécifique. Tel que mentionné auparavant dans ce rapport, les conditions de vie des femmes itinérantes sont très peu connues et cela, principalement parce qu'elles n'ont pas les mêmes comportements et habitudes que les hommes sans-abri. Elles n'habitent pas la rue et n'ont pas recours aux refuges aussi systématiquement que les hommes. Elles « occupent un divan » (c.-à-d. logent chez des amis et amies, des membres de leur famille ou chez des hommes avec lesquels elles n'entreprendraient normalement aucune relation). Les raisons de cela sont complexes mais, en bout de ligne, cela signifie que ces femmes n'apparaissent pas dans les sondages instantanés (24 heures) réalisés à chaque année. En conséquence, elles sont considérablement sous-représentées dans l'estimation du phénomène de l'itinérance, et les services qui s'adressent aux femmes sans-abri sont de ce fait insuffisamment financés.

On fait beaucoup d'efforts actuellement dans le domaine de la recherche en santé pour comprendre le rôle de la disparité entre les sexes. Lorraine Greaves, Directrice du centre d'excellence pour la santé des femmes de la C.-B. (*B.C. Centre for Excellence in Women's Health*), décrit ainsi la complexité de la recherche sexospécifique :

L'analyse sexospécifique est compliquée à faire à cause de la nature dynamique et changeante des systèmes sociaux et culturels dans lesquels nous vivons. La disparité entre les sexes est le résultat du pouvoir exercé par les normes et les valeurs culturelles. Ces normes et valeurs sont différentes d'un endroit à un autre et elles évoluent au fil du temps. En conséquence, nos expériences sexospécifiques de la santé, de la maladie et des soins de santé sont un mélange complexe de notre féminité et de notre masculinité, conjugué à notre identité culturelle et sociale et à notre groupe d'âge. En bref, la sexospécificité est une variable évolutive et relationnelle qui reflète souvent les différences de pouvoir entre groupes de personnes. (Trad. Greaves, 1999)

Ainsi, puisque l'analyse sexospécifique nous oblige à comprendre les données dans le contexte de la vie des personnes, il s'ensuit que la recherche sexospécifique devrait aussi être faite à partir des histoires personnelles des gens. De cette façon, nous pourrions mieux comprendre, par exemple, pourquoi les jeunes femmes autochtones sont plus susceptibles de se retrouver dans la rue à Surrey et comment nous pouvons intervenir localement pour le prévenir. La meilleure façon de procéder serait de recueillir en même temps les données statistiques que la grille d'analyse de la pauvreté est conçue pour fournir.

Une faille dans le portrait présenté par la grille

Nous reconnaissons que la grille d'analyse de la pauvreté, en tant qu'outil conçu pour fournir un « instantané » de la collectivité, n'est pas en mesure de refléter tous les aspects de la pauvreté. Toutefois, il se pourrait qu'une dimension importante ait été omise.

Les études sont nombreuses à démontrer que les personnes seules (isolées), sans égard à leur sexe, sont plus susceptibles d'être pauvres, et cela est d'autant plus vrai dans le cas des hommes qui consomment, des hommes et des femmes qui souffrent de maladies mentales et des femmes d'âge moyen ou plus âgées. Kevin Lee, dans *Urban Poverty in Canada*, soutient que les collectivités qui axent leurs interventions sur les individus isolés vivant en milieu urbain sont plus susceptibles de réduire significativement leur taux global de pauvreté (Lee, 2000). Mais la grille d'analyse de la pauvreté ne mesure pas l'incidence de la pauvreté chez les personnes ou les familles isolées, outre les familles monoparentales.

Le fait qu'une grande partie des données requises pour remplir la grille provient de rapports statistiques gouvernementaux portant, pour la plupart, sur le revenu constitue une autre lacune potentielle. Il se peut qu'un nombre significatif de personnes ne figurent tout simplement pas dans les statistiques. Nous savons que le nombre de personnes assistées sociales a chuté de 54,2% en C.-B. depuis 1995 et que le tiers de cette baisse s'est produite depuis le dernier recensement (2000) sur lequel s'appuie la grille (ministère des Ressources humaines, 2003). Le gouvernement provincial tente de confirmer si ces personnes sont actuellement actives sur le marché du travail. Dans les trois premiers sondages menés à cet effet, le taux de réponse des personnes qui ont quitté les rangs de l'aide sociale atteint à peine 33% ou moins. Le problème principal : les personnes qu'on essaie de joindre n'ont pas le téléphone (Klein, 2003).

GRILLE D'ANALYSE DE LA PAUVRETÉ			
pour la Ville de Surrey			
			1
			s
Vivant en dessous du SFR			
Femmes			
Hommes			
Travailleurs et travailleuses pauvres			
Femmes			
Hommes			
Temporairement en chômage			
<i>Prestataires de l'assurance-emploi ou dans aucune autre catégorie</i>			
Femmes			
Hommes			
Chroniquement en chômage			
<i>Prestataires de l'assurance-emploi mais devraient retourner au travail</i>			
Femmes			
Hommes			
Pauvres dépendants			
<i>Recevant une aide financière et classifiés comme temporairement dispensés de travailler, ou recevant des prestations pour un handicap ou une pension</i>			
Femmes			
Hommes			
À risque d'itinérance			

Sources des données de la grille d'analyse de la pauvreté

Tel que mentionné plus haut, il n'a pas été possible d'avoir suffisamment accès aux données du recensement de 2001 pour dresser le portrait actuel de Surrey. **Par conséquent, nous nous sommes inspirés des taux de pauvreté pour l'année 1996 tirés de *Urban Poverty in Canada, A Statistical Profile* pour donner un aperçu de la situation.** Par contre, les données sur la population de Surrey proviennent du recensement de 2001 sauf dans le cas du nombre de travailleurs et travailleuses à faible revenu. Ces chiffres proviennent du recensement de 1996.

Groupes à risques élevés :

- Population totale vivant sous le seuil de faible revenu (SFR) : *Profil – Revenu des particuliers, des familles et des ménages, caractéristiques socioéconomiques des particuliers, des familles et des ménages, coûts d'habitation, et religion, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement*, recensement de 2001, Statistique Canada
- Total des travailleurs et travailleuses à faible revenu : données réelles pour l'année 1996, tel que rapporté dans *Urban Poverty in Canada*, tableau B4.39, p. 217
- Temporairement en chômage : total des personnes vivant sous le SFR (moins) (salariés à faible revenu + personnes en chômage chronique + personnes pauvres à charge) = temporairement en chômage
- Chômage chronique : nombre de dossiers relevés en novembre 2003 par le ministère des Ressources humaines de la C.-B., catégorie « apte au travail » (*Expected to work*)
- Personnes pauvres à charge : nombre de cas relevés en novembre 2003 par le ministère des Ressources humaines de la C.-B., catégorie « inapte au travail » (*Continuous Assistance and Temporarily Excused*), plus les données sur les personnes recevant une pension de DRHC.
- À risque d'itinérance : Plan pour les personnes sans-abri à Surrey (*Surrey Homelessness Plan*), octobre 2003
- Sans abri : Plan pour les personnes sans-abri à Surrey, octobre 2003

Jeunes :

- Jeunes âgés de quinze à vingt-quatre ans vivant sous le SFR : Le recensement de 2001 établit la population à 24,745*24% (taux de pauvreté chez les jeunes en 1996)

Travailleurs d'âge mûr : pas de données provenant du recensement de 2001

Autochtones :

- Autochtones vivant sous le SFR : le recensement de 2001 établit le nombre d'Autochtones à 6,895*48% (taux de pauvreté des Autochtones en 1996)

Nouveaux immigrants :

- Les immigrants et immigrantes nouvellement arrivés, depuis 1999, vivant sous le SFR : le recensement de 2001 établit le nombre à 47,040*43% (taux de pauvreté des nouveaux immigrants en 1996)

Minorités visibles :

- Les personnes appartenant à une minorité visible vivant sous le SFR : le recensement de 2001 établit le nombre à 127,015*30% (taux de pauvreté des personnes appartenant à une minorité visible en 1996)

Personnes ayant des limitations fonctionnelles :

- Personnes ayant des limitations fonctionnelles vivant sous le SFR : population totale vivant sous le SFR, 62,990*15% (pourcentage du nombre de personnes ayant des limitations fonctionnelles par rapport à l'ensemble de la population vivant sous le SFR en 1996)
- Personnes pauvres à charge : nombre de cas relevés en novembre 2003 par le ministère des Ressources humaines de la C.-B. pour les « personnes ayant des limitations fonctionnelles et recevant de l'aide continue » (*Persons with Disabilities receiving Continuous Assistance*)
- Personnes pauvres à charge, femmes : estimation basée sur le nombre de cas relevés en novembre 2003 par le ministère des Ressources humaines de la C.-B. pour les femmes ayant des limitations fonctionnelles, plus la moitié des couples et de familles biparentales. N.B. : ce chiffre peut être légèrement surestimé étant donné que les couples et les familles peuvent comprendre des personnes de même sexe
- Personnes pauvres à charge, hommes : estimation basée sur le nombre de cas relevés en novembre 2003 par le ministère des Ressources humaines de la C.-B. pour les hommes ayant des limitations fonctionnelles, plus la moitié des couples et de familles biparentales. N.B. : ce chiffre peut être légèrement surestimé étant donné que les couples et les familles peuvent comprendre des personnes de même sexe

Parents seuls :

- Parents seuls vivant sous le SFR : le recensement de 2001 établit le nombre à 15,210*62% (taux de pauvreté des parents seuls en 1996)
- Chômage chronique : nombre de cas relevés en novembre 2003 par le ministère des Ressources humaines de la C.-B. pour les parents seuls recevant de l'aide financière mais aptes au travail
- Chômage chronique, femmes : nombre de cas relevés en novembre 2003 par le ministère des Ressources humaines de la C.-B. pour les parents seuls recevant de l'aide financière mais aptes au travail, 811*93% (taux des mères de familles monoparentales bénéficiaires d'aide sociale à Surrey en 1999) = 754
- Chômage chronique, hommes : total des parents seuls en chômage chronique (moins) femmes en chômage chronique = hommes en chômage chronique (811 – 754 = 57)
- Personnes pauvres à charge: nombre de cas relevés en novembre 2003 par le ministère des Ressources humaines de la C.-B., catégorie « parents seuls inaptes au travail »
- Personnes pauvres à charge, femmes : nombre de cas relevés en novembre 2003 par le ministère des Ressources humaines de la C.-B., catégories « parents seuls inaptes au travail », 1,580*93% (taux des mères de familles monoparentales bénéficiaires d'aide sociale à Surrey en 1999) = 1 469
- Personnes pauvres à charge, hommes : total des parents seuls (moins) personnes pauvres à charge, femmes = personnes pauvres à charge, hommes (1 580 – 1 469 = 111)

Annexe 1

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Membres du groupe de travail du projet Disparité entre les sexes et pauvreté :

Denise Darrell, *South Fraser Women's Services Society*
Lynne Fletcher, *Elizabeth Fry Society*
Sandra Folster, représentante communautaire
Sharon Goldberg, *Surrey Women's Centre*
Eleanor Herd, représentante communautaire
Susan Keeping, *Newton Advocacy Group Society*
Monika Laul Verma, *Progressive Inter Cultural Society*
Annie McKittrick, *Surrey Social Futures*
Jodie Tonita, représentante communautaire
Margaret Yeo, *Phoenix Drug and Alcohol Recovery and Education Society*

Annexe 2

BIBLIOGRAPHIE

Brodsky, Gwen et Sheilagh Day, janvier 2003, *Mémoire soumis au comité pour l'élimination de la pauvreté à l'égard des femmes des Nations Unies, 28^e session, 13-31*, Vancouver, B.C. CEDAW Group (www.bcwomen.cjb.net/archives)

Cabaj, Mark et Louise Kearney, 2003, *Grille d'analyse de la pauvreté: pour comprendre la pauvreté dans votre milieu – pour l'initiative Collectivités dynamiques*, Waterloo, Tamarack, An Institute for Community Engagement

Community Nutritionists Council of BC, octobre 2003, *The Cost of Eating in BC, Low Income Families Are More Desperate Than Ever*, Vancouver, Les diététistes du Canada (*Dieticians of Canada*)

Doerge, Suzanne et Beverley Burke, 2000, *Starting With Women's Lives, Changing Today's Economy (A facilitator's guide to a visual workshop methodology)*, Conseil oecuménique des chrétiennes du Canada (*Women's Inter-Church Council of Canada*), Ottawa, Congrès du travail du Canada (*Canadian Labour Congress*)

Dynamics of Need, Poverty Matrix Report, rapport complémentaire au *Quality of Life Challenge Report*, mai 2003, Victoria, *Quality of Life Challenge*. <http://www.vibrantcommunities.ca/g2s2d1.html>

Greaves, Lorraine et al., oct. 1999, *CIHR 2000: Sex, Gender and Women's Health*, Vancouver, Centre d'excellence pour la santé des femmes (*Centre of Excellence for Women's Health*)

Groundworks Strategic Marketing Solutions, mars 2003, *Surrey: The Hidden Opportunities, Community Economic Development Potential*, Surrey, *Surrey Social Futures*

Développement des ressources humaines Canada, juillet 1999, *Pauvreté à Surrey, White Rock et Delta-Nord*, Surrey, Services d'information sur le marché du travail, Centre de ressources humaines de Surrey (*Labour Market Information Services, Surrey Human Resource Centre*)

_____ Octobre 1999, *Lone Parents Profile, Surrey, White Rock and North Delta*, Surrey, Centre de ressources humaines de Surrey

_____ 1999, *Disabilities Profile*, Surrey, Centre de ressources humaines de Surrey

_____ 1^{er} trimestre 2003, *Revue du marché du travail (Labour Market Review)*, Centre de ressources humaines de Surrey

Kappel Ramji Consulting Group, juin 2002, *Common Occurrence: The Impact of Homelessness on Women's Health, Phase II: Community Based Action Research*, Toronto, Sistering

Klein, Seth et Andrea Long, juin 2003, *A Bad Time To Be Poor: An Analysis of British Columbia's New Welfare Policies*, Vancouver, *Canadian Centre for Policy Alternatives - BC Office, Social Planning and Research Council of BC*

Landucci, Margret, juillet 2003, *Linking People to Food: Accessing low and no-cost food in Surrey and White Rock*, Surrey, *Surrey Social Futures*, *Food for Kidz Coalition*, *Surrey Food Bank*

Larder, Dr. Andrew, et al., 2002, *Fraser Health Authority Health Profile 2001*, New Westminster, *Fraser Health Authority*

Lee, Kevin, 2000, *Urban Poverty in Canada*, Ottawa, Conseil canadien de développement social (*Canadian Council on Social Development*)

Ministry of Advanced Education, avril 2002, *Labour Force Statistics*, www.aved.gov.b.c.a/labourmarketinfo/ifsurvey/apr02/apr02.htm, 11 nov. 2003

_____ Juin 2003, *Labour Force Statistics*, *Accountability Branch*

Ministry of Finance and Corporate Relations, 15 mai 1998, *BC Stats Infoline*, *Issue 98-19, Highlights: A weekly digest of recently released British Columbia Statistics*, Victoria

Ministry of Human Resources, sept. 2003, *Monthly Statistics – Support Clients by Family Type*, *BC Stats* (www.bcstats.gov.bc.ca)

_____ Nov. 2003, *Monthly Statistics – Support Clients by Family Type*, Surrey, B.C., Victoria, Bureau des affaires publiques (*Public Affairs Bureau*)

Sivia, Gurjeet et Andrew Larder, nov. 2002, *A profile of Aboriginal People in the Fraser Health Authority*, New Westminster, *Fraser Health Authority*

Statistique Canada, Profil des subdivisions de recensement de la Colombie-Britannique, Recensement de 1996, Recensement de la population et logement

_____ 2001, *Profils des communautés*, Faits saillants de la communauté, Statistiques démographiques pour Surrey, C.-B.

_____ 2001, Profil – Revenu des particuliers, des familles et des ménages, caractéristiques socioéconomiques des particuliers, des familles et des ménages, coûts d'habitation, et religion, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, recensement de 2001

_____ 2001, *Profils des communautés*, Faits saillants de la communauté, Statistiques sur la scolarité pour Surrey, C.-B.

_____ 2001, *Profil de la population autochtone*, Statistiques démographiques pour Surrey, C.-B.

_____ 2001, *Profil de la population autochtone*, Statistiques sur la scolarité pour Surrey, C.-B.

_____ 2001 *Census Profile of British Columbia's Regions*, District régional de Fraser Valley (*Fraser Valley Regional District*)

_____ 2001 *Census Profile of British Columbia's Regions*, District régional de Vancouver (*Greater Vancouver Regional District*)

_____ 2001 *Census Profile of British Columbia's Regions*, Colombie-Britannique

_____2003, *Les femmes et les hommes au Canada: un aperçu statistique*, Deuxième édition, Target Groups Project, Ottawa, Condition féminine Canada, Statistique Canada

Talbot, John, et associés, octobre 2003, *Surrey Homelessness Plan*, Surrey, *The Surrey Homelessness and Housing Task Force*

Talbot, John, et associés, mai 2000, *Community Impact Profile for Surrey/White Rock, Towards: Community Solutions for Communities in Change*, Surrey, *Surrey Social Futures*

Woodward, Jim, et associés, et al., juillet 2002, *Research Project on Homelessness in Greater Vancouver*, Burnaby, District régional de Vancouver

Annexe 3

GLOSSAIRE

FHA (Fraser Health Authority): **Le taux de faible revenu** (pourcentage de la population dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu déterminé par Statistique Canada) est une mesure uniforme et bien définie qui identifie les personnes significativement démunies par rapport à la moyenne. Les seuils de faible revenu (SFR) représentent les niveaux de revenu où les personnes consacrent une trop grande proportion de leurs revenus à la nourriture, au logement et au vêtement en fonction de la taille de leur famille et de l'endroit où elles vivent. (18)

Les termes **itinérance** et **sans-abri** se rapportent aux personnes qui n'ont pas de toit – c.-à-d. qui vivent dans la rue, dans les portiques, dans les stationnements, dans les parcs et sur les plages, ainsi qu'à des personnes qui logent temporairement dans des refuges d'urgence, des maisons d'hébergement et des maisons de transition. (17)

L'expression **à risque d'itinérance** se rapporte aux personnes qui vivent dans des conditions ou des endroits qui ne satisfont pas aux exigences de base en matière de santé et de sécurité, qui n'accordent pas de stabilité ou de sécurité personnelle et qui ne sont pas abordables. L'expression se rapporte aussi aux personnes qui ne sont pas manifestement sans abri, par exemple, celles qui occupent le divan de membres de leur famille ou de leurs amis et amies ou qui logent temporairement chez ces personnes. (17)

Statistique Canada:

Revenu médian des familles de recensement et des personnes hors famille de recensement de quinze ans et plus et **revenu médian d'un groupe spécifique de familles de recensement et de personnes hors famille de recensement de quinze ans et plus** est la valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe donné de familles de recensement ou de personnes hors famille de recensement de quinze ans et plus; la première partie regroupe les unités ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les unités ayant un revenu supérieur à la médiane.

Revenu total de la famille de recensement – la somme du revenu de tous les membres d'une famille de recensement donnée.

Revenu total – tout l'argent reçu par les personnes âgées de quinze ans et plus au cours de l'année 2000 des sources suivantes :

- salaires et traitements (total);
- revenu agricole net;
- revenu non agricole net provenant d'une entreprise non constituée en société et de l'exercice d'une profession;
- prestations fiscales canadiennes pour enfants;
- pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti;
- prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec;
- prestations d'assurance-emploi;

- autre revenu provenant de l'État;
- dividendes, intérêts provenant d'obligations, de dépôts à terme et de certificats d'épargne et autre revenu de placements;
- pensions de retraite, rentes de retraite y compris REÉR et FERR;
- autre revenu en espèces.

Annexe 4

Guide d'aide à l'emploi et au revenu de la C.-B.

(BC Employment and Assistance Manual)

Janvier 2004

3.3 - Loi – RÈGLEMENTS DE L'AIDE À L'EMPLOI ET AU REVENU

(3.3 - LEGISLATION – EMPLOYMENT AND ASSISTANCE REGULATION)

Division 5 – Montant et durée de l'aide au revenu

Limites de temps pour recevoir l'aide au revenu

27 (1) L'admissibilité d'une unité familiale à recevoir une aide au revenu durant tout mois civil est soumise aux limites suivantes:

(a) lorsqu'une aide au revenu a été versée à ou pour une unité familiale qui comprend seulement 1 personne pour un total de 24 des 60 derniers mois civils, l'unité familiale n'est pas admissible à une aide au revenu;

(b) lorsqu'une aide au revenu a été versée à ou pour une unité familiale qui comprend 2 personnes, dont aucune n'est un enfant à charge,

(i) compte tenu de chaque prestataire pour un total de 24 des 60 derniers mois civils, l'unité familiale n'est pas admissible à l'aide au revenu, et

(ii) compte tenu d'un ou d'une prestataire pour un total de 24 des 60 derniers mois civils et compte tenu de l'autre prestataire pour moins de 24 des 60 derniers mois civils, l'aide au revenu versée à ou pour l'unité familiale pour un mois civil doit être réduite de 300\$;

(c) lorsqu'une aide au revenu a été versée à ou pour une unité familiale qui comprend au moins 2 personnes, dont au moins une est un enfant à charge, compte tenu d'au moins un ou une prestataire pour un total de 24 des 60 derniers mois civils, l'aide au revenu versée à ou pour l'unité familiale pour un mois civil doit être réduite de 100\$ pour chaque prestataire de l'unité familiale à ou pour qui l'aide au revenu a été versée pour un total de 24 des 60 derniers mois civils.

(2) L'alinéa (1) ne s'applique pas aux catégories suivantes d'unités familiales:

(a) une unité familiale dans laquelle tous les prestataires

(i) ont atteint l'âge de 65 ans,

(ii) sont confrontés à de persistants et multiples obstacles à l'emploi, ou

(iii) sont logés et soignés dans un établissement de soins spécialisés ou un hôpital privé, autre qu'un centre de traitement pour alcooliques ou toxicomanes, ou qui sont admis dans un hôpital parce qu'ils ont besoin de soins prolongés;

(Règ. 116/2003 de la C.-B.)

(b) les enfants demeurant chez des membres de leur parenté.

(2.1) Si une unité familiale est soumise à une réduction ou qu'elle devient non admissible en vertu de l'alinéa (1), la portion de la réduction ou de la non-admissibilité qui est attribuable à la situation d'un ou d'une des prestataires se termine lorsque le ou la prestataire atteint 65 ans,

(Règ. 116/2003 de la C.-B.)

(3) Afin de calculer si une aide au revenu a été versée à ou pour un ou une prestataire pour un total de 24 des 60 derniers mois civils, les mois civils suivants doivent être exclus :

(a) durant lequel le ou la prestataire se qualifie comme prestataire d'une catégorie décrite à la section 29 (4) (b) à (g) et (i) à (k). (Règ. 374/2003 de la C.-B.)

(a.1) durant lequel le ou la prestataire, quel que soit le statut des autres prestataires de l'unité familiale, est une personne décrite à la section 29 (4) (h) (i) à (iii), (v) et (vi);

(b) durant lequel le ou la prestataire participe aux portions suivantes pour un programme de formation à l'emploi approuvé par le Ministre :

(i) acceptation au programme,

(ii) formation,

(iii) placement; (Règ. 116/2003 de la C.-B.)

(c) durant lequel l'assistance au revenu versée à l'unité familiale a été réduite compte tenu que le ou la prestataire répondait à l'alinéa (1) (b) (ii) ou (c);

(d) durant lequel la prestataire était enceinte;

(e) durant lequel le ou la prestataire était âgé de moins de 19 ans. (Règ. 116/2003 de la C.-B.)

(4) Aux fins de l'alinéa (1), une personne de l'unité familiale qui n'est pas une personne décrite dans la section 7 (2) [*exigences en matière de citoyenneté*] ne doit pas être comprise dans l'unité familiale.

Annexe 5

Tout savoir sur la pauvreté à Surrey

Pour éliminer la pauvreté, il faut la comprendre.

Voilà pourquoi vous êtes invités par le groupe
Collectivités dynamiques de Surrey à participer à un atelier d'une journée.

- Date:** 9 déc. 2003
- Heure:** 9h30 à 16h30
- Endroit:** Newton Library, 13795 - 70th ave., Surrey, (604) 596-7401
- Stationnement:** gratuit, sur place
- Autobus:** arrêt à moins d'un coin de rue

Pourquoi un atelier?

Collectivités dynamiques de Surrey fait partie d'une initiative pancanadienne appelée Collectivités dynamiques qui s'interroge sur ce qu'il faut faire pour réduire la pauvreté au Canada (www.vibrantcommunities.com). On doit chercher à comprendre entre autre comment les hommes et les femmes vivent différemment la pauvreté et quels sont les obstacles qui les empêchent d'en sortir.

Par exemple, on sait qu'il y a plus de femmes et d'enfants que d'hommes aux prises avec la pauvreté à Surrey. C'est ce que nous révèlent les statistiques recueillies par le gouvernement et par les groupes communautaires. Ces mêmes rapports nous révèlent également que, contrairement à d'autres régions, il y a à Surrey presque autant de femmes que d'hommes sans abri. On croit que cela pourrait être attribuable au fait que la région compte plus de jeunes sans abri. Mais cela n'explique pas tout. Les statistiques ne peuvent pas nous parler de véritables personnes ni de leur vie au quotidien. C'est pour cette raison que nous voulons vous écouter.

Cet atelier est destiné aux femmes et aux hommes qui savent ce qu'est la pauvreté pour l'avoir vécue. Y assisteront également quelques personnes qui travaillent dans les organismes communautaires et les ministères et qui, de concert avec Collectivités dynamiques de Surrey, cherchent à réduire la pauvreté dans notre milieu. Ensemble, nous dresserons le portrait de la pauvreté à Surrey et parlerons de ce qu'il faut faire pour s'y attaquer.

Des rafraîchissements seront offerts et afin de faciliter la participation de toute personne intéressée, nous assumerons les frais pour la garde des enfants et le transport et défraierons les autres coûts afférents.

Pour vous inscrire ou pour de plus amples renseignements, communiquez avec Louise Hara au (604) 942-5150 ou Susan Keeping au (604) 596-2311, ou par courriel à louisehara@shaw.ca.

Annexe 6

Tout savoir sur la pauvreté à Surrey

Pour éliminer la pauvreté, il faut la comprendre. Voilà pourquoi le groupe Collectivités dynamiques de Surrey vous invite à faire partie d'un petit groupe de personnes qui discuteront de la façon dont les hommes et les femmes peuvent vivre différemment la pauvreté et tenteront d'identifier les obstacles qui les empêchent d'en sortir.

Par exemple, on sait déjà que plus de femmes et d'enfants que d'hommes sont aux prises avec la pauvreté à Surrey. C'est ce que nous révèlent les statistiques recueillies par le gouvernement et par les groupes communautaires. Ces mêmes rapports nous révèlent également que, contrairement à d'autres régions, il y a à Surrey presque autant de femmes que d'hommes sans abri. On croit que cela pourrait être attribuable au fait que la région compte un plus grand nombre de jeunes sans abri. Mais cela n'explique pas tout. Les statistiques ne peuvent pas nous parler de véritables personnes ni de leur vie au quotidien. C'est pour cette raison que nous voulons vous écouter

Dans le groupe de discussion, il y aura un petit nombre de personnes qui savent ce qu'est la pauvreté pour l'avoir vécue. Avant le début des échanges, nous parlerons de la protection de votre vie privée et de votre droit de parler uniquement si vous êtes à l'aise de le faire. L'animatrice, Louise Hara, enregistrera les débats et posera quelques questions pour animer la discussion. Vous pourrez demander qu'on supprime vos commentaires plus tard si vous êtes mal à l'aise par rapport à ce que vous avez dit.

Deux groupes seront formés, un s'adressant aux hommes et un autre aux femmes. Votre groupe comprendra uniquement des personnes de votre sexe. Si vous le désirez, vous pouvez utiliser un autre nom que le vôtre afin de protéger votre vie privée.

Des grignotines seront servies pendant les discussions. Si vous avez des problèmes de garde d'enfants ou de transport, parlez-nous-en et nous verrons si nous pouvons vous aider..

Annexe 7

Atelier Disparité entre les sexes et pauvreté

Formulaire d'inscription

Nom:

Adresse postale:

Téléphone:

courriel:

Organisme auquel vous êtes affilié(e) (s'il y a lieu):

De quoi avez-vous besoin pour pouvoir participer à l'atelier? *Nous aurons des billets d'autobus et des jetons d'essence à vous remettre le jour de l'atelier, mais si vous en avez besoin avant l'atelier, nous vous les ferons parvenir d'avance. On pourra aussi vous rembourser les frais afférents à votre participation si vous perdez de l'argent ou l'occasion de chercher du travail en raison de votre participation.*

Indemnité de participation (oui/non):

Billet d'autobus (oui/non):

Jeton d'essence (oui/non):

Garde d'enfants (oui/non):

Si oui, combien d'enfants?

Qu'est-ce qu'on devrait savoir d'autre pour vous mettre plus à l'aise? *(c.-à-d. avez-vous des allergies alimentaires, êtes-vous végétarien ou végétarienne, avez-vous besoin d'aide à l'audition ou d'interprétation, etc.?)*

Annexe 8

SCÉNARIOS DE JEUX DE RÔLES (le mur)

1. Vous êtes un père conduisant votre enfant et celui d'un voisin à leur cours de danse. Votre patron vous joint sur votre cellulaire. Il a besoin de vous immédiatement au travail pour apporter un changement de dernière minute à une présentation prévue pour le lendemain. Vous avez du mal à l'entendre parce que les enfants commencent à se disputer.

Vous vous retrouvez en train de:

Éviter un accident

Convaincre votre patron que ce changement n'est pas nécessaire

Demander à votre enfant de bien se conduire

2. Vous êtes une mère seule et travaillez au Tim Horton's. À la pause du midi, vous courez à la banque alimentaire pour des provisions, surtout qu'à l'approche de Noël, vous êtes vraiment à court d'argent. Une vieille connaissance vous aborde comme vous sortez à la course de la banque alimentaire pour demander de l'information sur la coopérative d'habitation où vous demeurez.

Vous vous retrouvez en train de:

Balancer vos sacs de provisions d'un bras à l'autre

Trouver des réponses courtes aux questions

Retourner à la course au travail

3. Vous faites à dîner pour vos enfants qui rentrent de l'école pendant que la petite de deux ans s'agrippe à votre jambe et pleure. Vous aviez pris la décision de donner un coup de fil au ministère des Ressources humaines pour savoir où vous adresser pour de l'aide financière pour un retour aux études. Vous êtes très découragée par vos emplois à temps partiel et au salaire minimum. Vous voulez un travail que vous aimerez et où vous gagnerez mieux votre vie. Vous avez du mal à trouver à qui il faut parler.

Vous vous retrouvez:

Frustrée par votre situation et le fait de ne pas avoir à qui vous adresser

En train de brasser la casserole pour éviter que les aliments brûlent

En train de consoler la petite

Adapté de: *Starting with Women's Lives*

Annexe 9

BINGO DE LA SOLIDARITÉ

Règles du jeu

- Le but est de remplir autant de cases que possible en fonction du temps dont vous disposez.
- Un participant ou une participante ne peut signer votre carte que deux fois.
- Pour obtenir une signature, vous devez aborder une personne en ayant une case à l'esprit. Si le texte de la case ne s'applique pas à la personne, vous avez une seconde chance pour lui poser une autre question. Si vous vous trompez deux fois de suite, serrez-lui la main et adressez-vous à quelqu'un d'autre.

B	I	N	G	O
A été mis(e) à pied au cours des 5 dernières années	Né(e) et élevé(e) à la ferme	A un accent différent du vôtre	Parle plus d'une langue	A pris soin d'un parent âgé
A des petits-enfants	A vécu dans plus d'une province canadienne	A vécu dans plus d'un pays	Est né(e) au cours dans une autre décennie que vous	A ou a déjà eu un animal de compagnie
Peut faire trois choses à la fois (nommez-les)	Né(e) dans un autre pays que le Canada	X	A déjà été sur une ligne de piquetage	A des enfants
Fait partie d'un groupe confessionnel ou d'un organisme communautaire	A voté lors d'une élection récente	A besoin de soins dentaires	Fait du bénévolat dans la collectivité	N'écrit pas de la même main (gauche/droite) que vous
A reçu un salaire inférieur à celui d'une autre personne pour le même travail	A été victime de harcèlement racial	A affecté plus de 50% de son budget à son loyer	A perdu des heures de travail à cause d'une blessure	Possède une chemise mauve

Adapté de: *Starting with Women's Lives*

Annexe 10

L'ordre du pouvoir à Surrey

- Personne invisible
- Travailleur à la ferme Blueberry
- Père, chef de famille monoparentale travaillant au salaire minimum
- Personne célibataire assistée sociale
- Mère, chef de famille monoparentale, retournant à l'école
- Auxiliaire domicile
- Personne travaillant à son (au marché municipal, au Farmer's Market ou aux autres marchés de Surrey)
- Conseiller ou conseillère en formation pour le ministère des Ressources humaines de la C.-B
- DG d'un organisme communautaire
- Médecin de famille
- Lynn Stephens, ministre d'État à la condition féminine
- Maire Doug MacCallum
- Propriétaire de franchises Tim Horton
- Adolescent(e) faisant partie du programme TREES, un programme scolaire pour les jeunes qui sont à risques (le fils de Tim Horton)
- Premier ministre Gordon Campbell

Adapté de: *Starting with Women's Lives*

Annexe 11

Analyse des statistiques afférentes à la sexospécificité et la pauvreté à Surrey, C.-B.

Documents analysés

Document	Niveau d'analyse	Sexe/Sexospécificité?
Fraser Health Authority, Health Profile 2001	Fraser Health Authority	non
A Profile of Aboriginal People in the Fraser Health Authority 2002	Fraser Health Authority	un peu
Urban Poverty in Canada 2000	Canada, analyse par régions	non
Community Impact Profile for Surrey/White Rock mai 2000	Ville de Surrey	p. 2
District régional de Vancouver (DRV) Regional		
Project on Homelessness in Greater Vancouver 2002	DRV	oui
Ville de Surrey – Surrey Population Estimates and Projections (www.city.surrey.bc.ca)	Ville de Surrey	p. 2-4
CRHC de Surrey, Revue du marché du travail (www.bc.hrdc.drhc.gc.ca)	Région du CRHC de Surrey	non
Statistique Canada 2001, Profil des communautés – Surrey (www12.statcan.ca/English/profil01/)	Ville de Surrey	oui
Ministère des Ressources humaines de C.-B. (Human Resources), Research and Statistics Employment and Assistance Statistics (www.mhr.bov.bc.ca/research/keyfacts.htm)	C.-B.	un peu
Ministère de l'Enseignement supérieur de C.-B. (Advanced Education), Labour Force Statistics avril 2002 (www.aved.gov.bc.ca/labourmarketinfo/)	C.-B.	oui
Ministère de gestion de cas de C.-B. (Management Services), Labour Force Statistics juin 2003	BC STATS Infoline C.-B.– général/aperçu	p. 2
BC STATS Surrey City	Surrey	un peu
Statistique Canada, Ville de Surrey, Profil de la population autochtone 2001	Surrey	oui

Projet Disparité entre les sexes et pauvreté - Surrey

British Columbia Moves Backwards on Women's Equality, B.C. CEDAW Group – 23 janvier 2003	Colombie-Britannique	oui
Bureau des ministères de la région 3 (Ministry Offices Region 3), Fraser (www.mhr.gov.bc.ca/contacts/region3.htm)	Document d'information	n/d - non
DRV 2001 Census Profile of BC's Regions 2003	DRV – information seulement	un peu
Article de fond: Migration Benefits Women Less Than Men – Population Section BC STATS 1994	C.-B.– information seulement	oui
BC Monthly Statistics – Support Cases by Family Type – septembre 2003	C.-B.– information seulement	un peu
Linking People To Food: Accessing low or no cost food in Surrey and White Rock	Surrey et White Rock	somun peu
Surrey Homelessness Plan - 2003	Surrey	un peu
A Bad Time To Be Poor, Canadian Centre for Policy Alternatives and Social Planning and Research Council of BC juin 2003	Colombie-Britannique	non
DRHC Profil des parents seuls – oct. 1999	Surrey, White Rock et Delta-Nord	oui
DRHC Poverty in Surrey, White Rock and North Delta – juillet 1999	Surrey, White Rock et Delta-Nord	un peu
DRHC Disabilities profile	Surrey, White Rock et Delta-Nord	un peu
Fraser Valley Regional District 2001 Census Profile of BC's Regions	Fraser Valley	un peu
United Nations Committee On The Elimination of Discrimination Against Women – 28 th Session Draft Report, 13-31 janvier 2003	Colombie-Britannique	oui
Surrey: The Hidden Opportunities, Community Economic Development, Ground Works 7 mars 2003	Surrey	non



Click here to visit the Tamarack website for more engaging content! www.tamarackcommunity.ca